

RAPPORT D'ACTIVITE 2022



« L'esprit d'unité ouvre la voie à la solidarité dans la diversité. »

SOMMAIRE

Bilan social

PAGE 5

Le Pôle Asile

HUDA FVV/TEH	Page 14
HUDA classique	Page 17
CADA 2022	Page 19
CADA LOGISOL	Page 21
CADA SARA	Page 23
HR	Page 24

Le GEM LEO

Page 26

Le Pôle Urgence, Santé et Précarité

EMH	Page 28
EMA – EMET	Page 30
PRAPS	Page 32
ADJ	Page 35
Mission Ukraine	Page 39
115	Page 40

Le Pôle Insertion

CHRS URGENCE +	PAGE 47
HDF	PAGE 49
SHAS	PAGE 52
LOGEMENT INSERTION	PAGE 55
CHRS UNITE FAMILLE	PAGE 57
LA DIGUE	PAGE 59
PENSION FAMILLE	PAGE 62
RSA	PAGE 64
ASELL	PAGE 66

Le Pôle Enfance

Page 68

SARL C2C PROVENCE

5 COURS JEAN BALLARD

13001 MARSEILLE



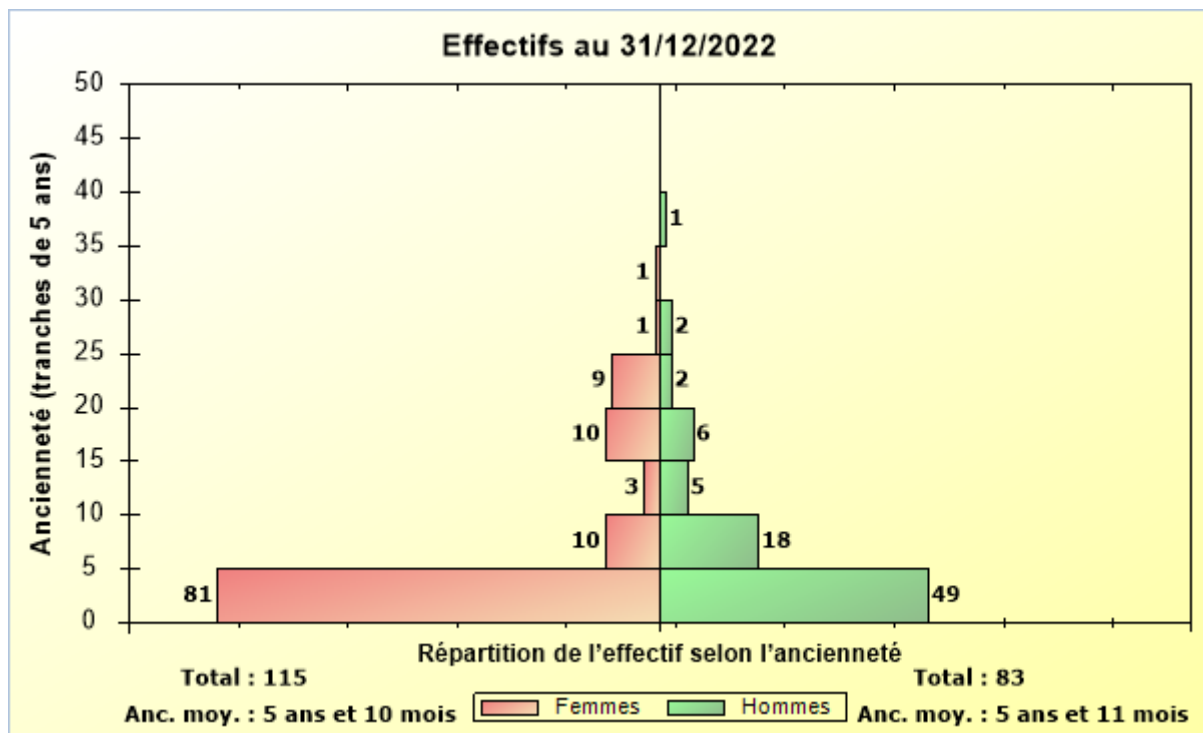
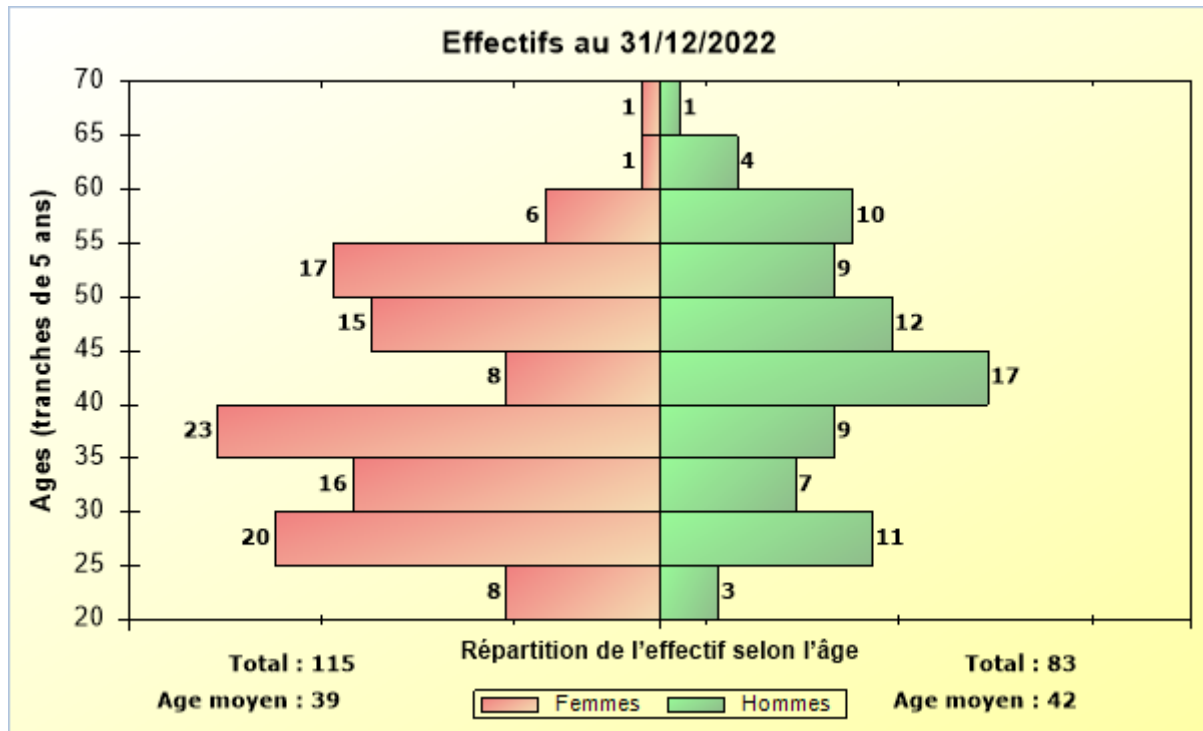
Expertise Comptable
Audit & Conseils

BILAN SOCIAL

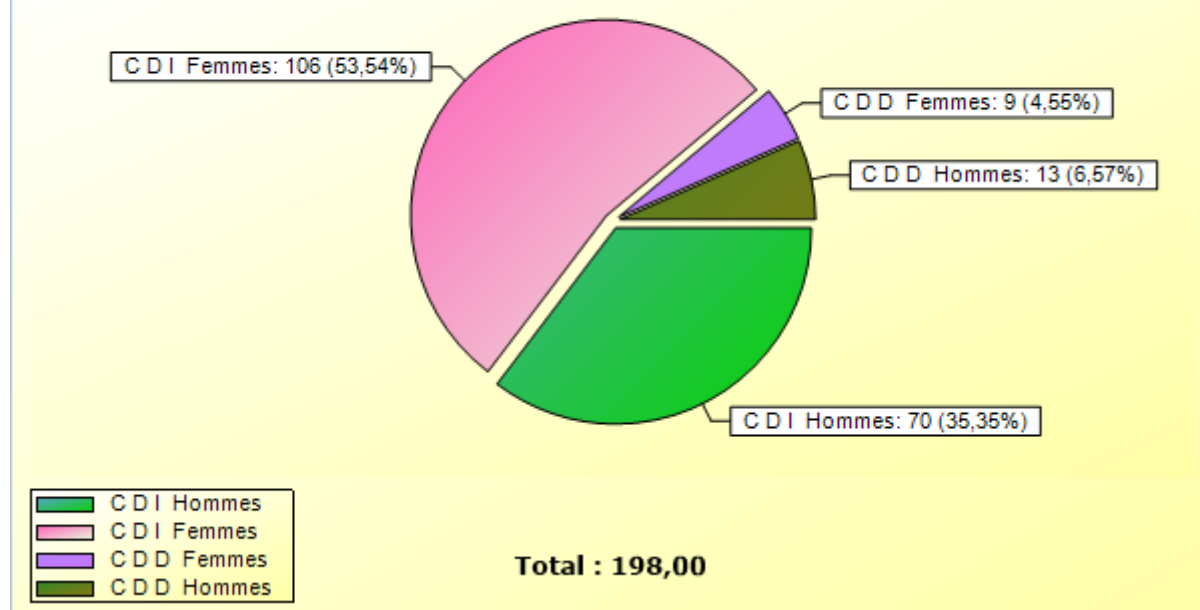
DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

*ASSOCIATION SARA LOGISOL
24 RUE ALBERT MARQUET
13013 MARSEILLE*

Effectifs



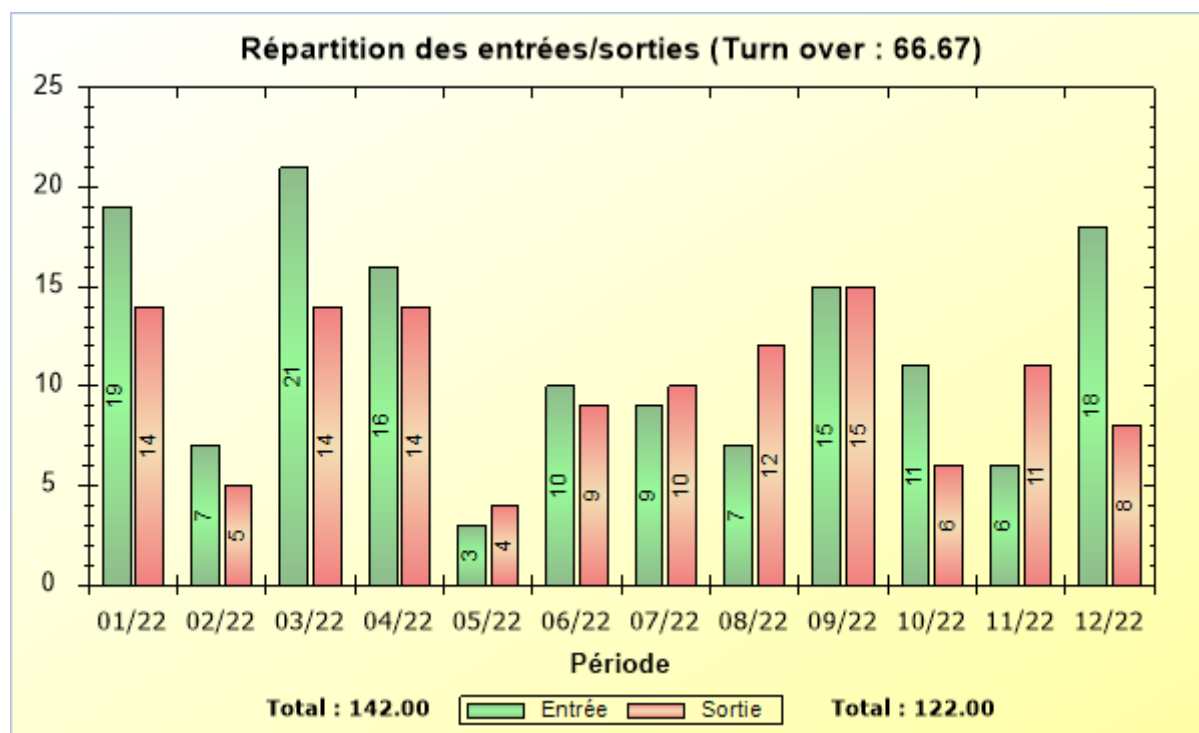
Répartition de l'effectif au 31/12/2022



Répartition de l'effectif par sexe au 31/12/2022

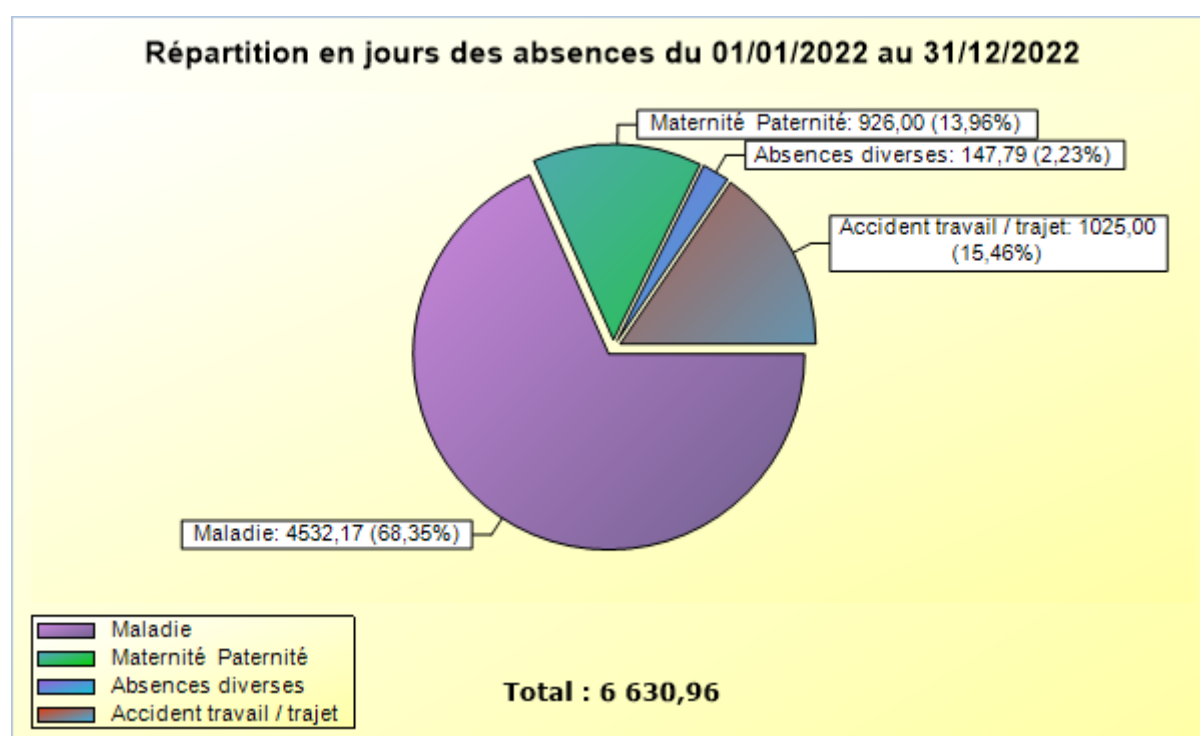
Catégorie	F	H	Total	CDI F	CDI H	Total	CDD F	CDD H	Total
Total	115	83	198	106	70	176	9	13	22

Répartition de l'effectif au 31/12/2022 et évolution depuis N-1						
Catégorie	Sexe	Total	CDI T.C.	CDI T.P.	CDD T.C.	CDD T.P.
	H	83	68	2	13	
	F	115	100	6	9	
Total période N		198	168	8	22	
	H	77	66		11	
	F	112	95	6	11	
Total période N-1		189	161	6	22	
	H	6	2	2	2	
	F	3	5		-2	
Écart N-1 / N		9	7	2		



Absences

Nombre de journées d'absences au 31/12/2022			
Catégorie	Jours travaillés théoriques	Jours d'absences	Taux d'absentéisme (%)
Total	48 725.00	6 630.96	13.61



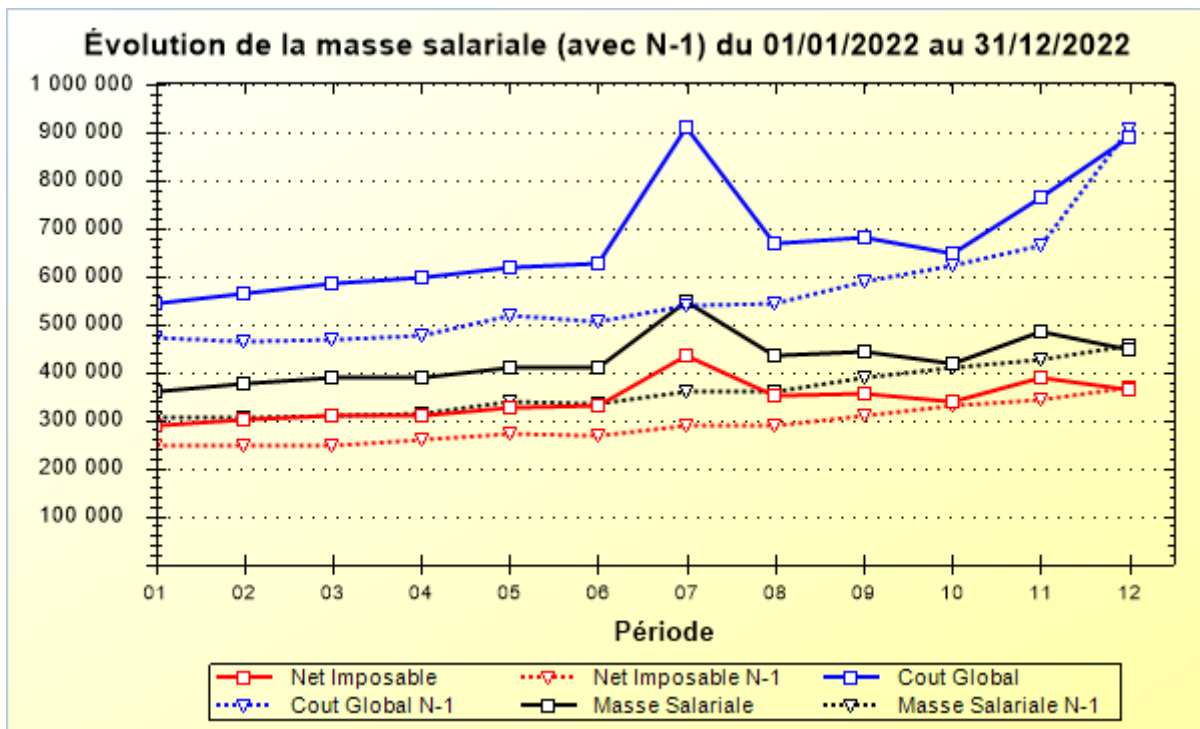
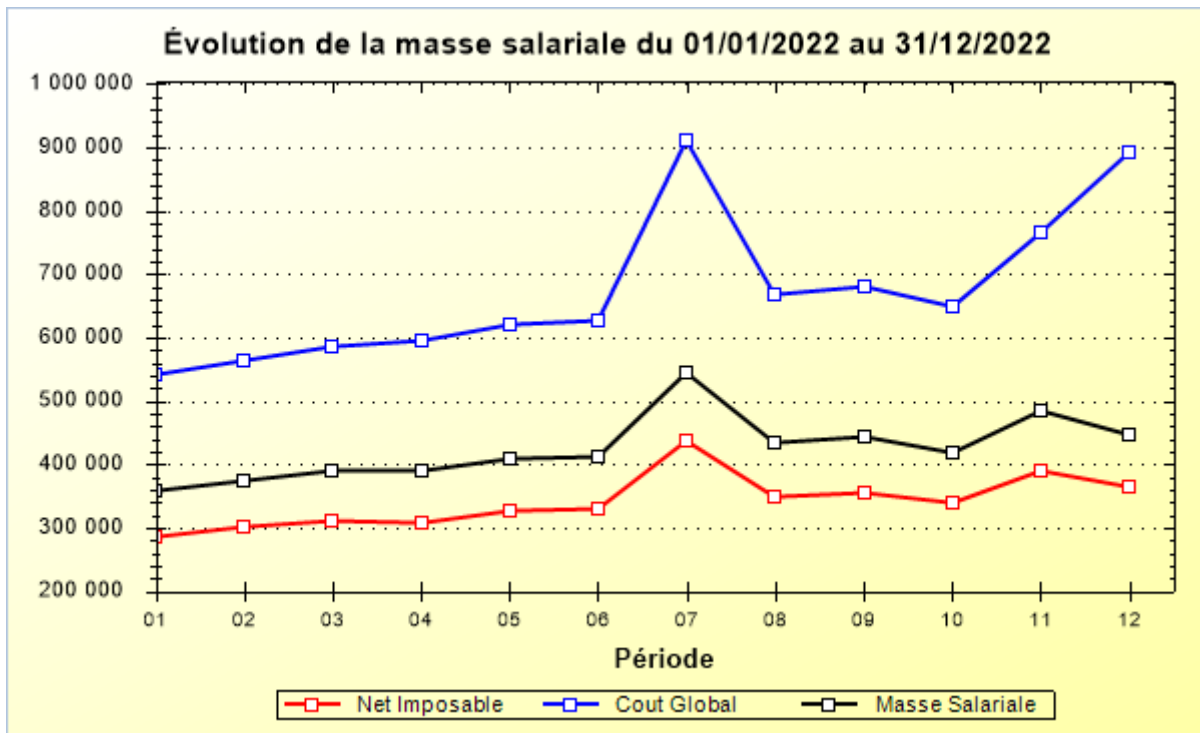
Nombre de journées d'absences pour MALADIE au 31/12/2022

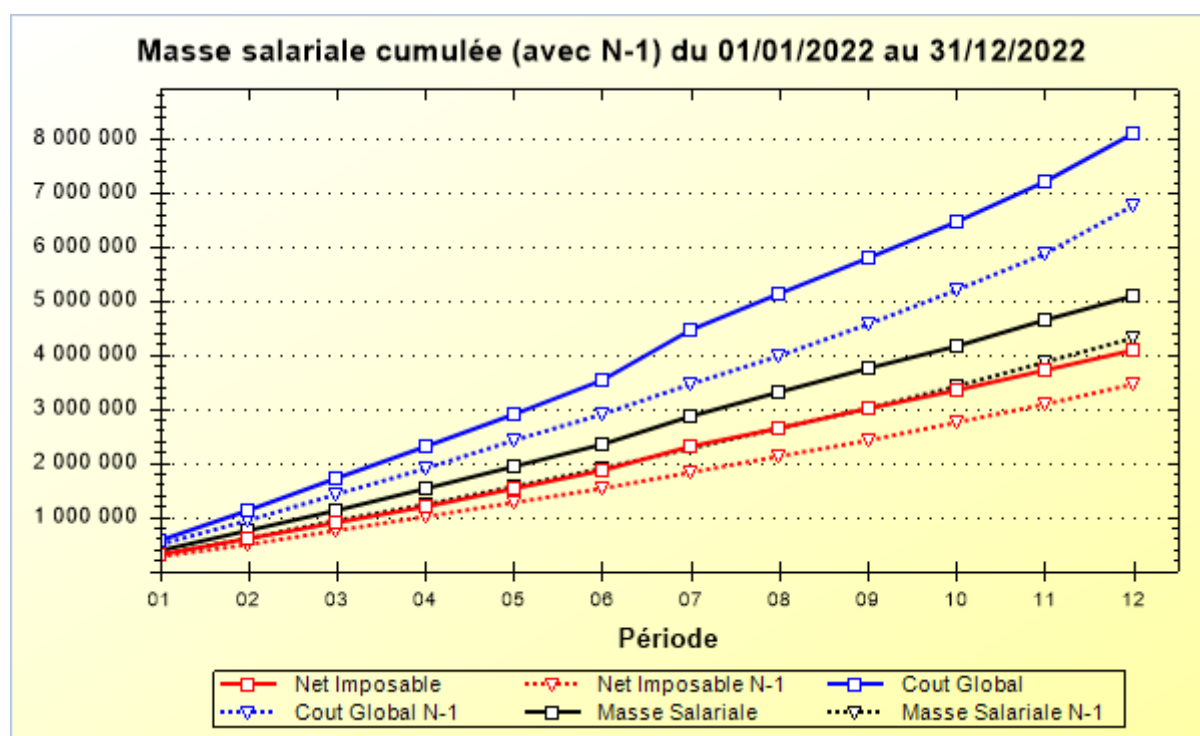
Catégorie	Jours travaillés théoriques	Jours d'absences	Taux d'absentéisme (%)
Total	48 725.00	4 532.17	9.30

Répartition des absences pour MALADIE selon leur durée au 31/12/2022

Catégorie	Moins de 3 jours	Entre 3 et 7 jours	Entre 8 et 30 jours	Entre 31 et 90 jours	Plus de 90 jours
Total	111	164	101	25	6

Rémunérations





Rémunération mensuelle théorique temps plein 35h (forfaits jours inclus)						
Catégorie	Heures théoriques	Total salaires rétablis	Rémunération moyenne	Min	Max	Médian
Hommes	147 194.35	2 367 786.27	2 439.78	979.65	12 476.87	2 134.23
Femmes	209 668.63	3 308 157.58	2 393.05	71.66	9 386.86	2 253.13
Total Général	356 862.98	5 675 943.85	2 412.33	71.66	12 476.87	2 200.94

Salaire de base mensuel théorique temps plein 35h (forfaits jours inclus)

Catégorie	Heures contrat	Total salaires de base	Salaire moyen	Min	Max	Médian
Hommes	146 537.10	1 849 313.92	1 914.09	814.04	10 385.86	1 647.35
Femmes	209 550.46	2 776 609.88	2 009.67	591.51	7 813.66	1 812.21
Total Général	356 087.56	4 625 923.80	1 970.34	591.51	10 385.86	1 764.85

Coût de revient d'une heure de travail (forfaits jours inclus)

Catégorie	Heures effectuées	Coût global	Coût horaire
Hommes	128 917.00	3 487 165.28	27.05
Femmes	170 121.01	4 613 797.07	27.12
Total Général	299 038.01	8 100 962.34	27.09

Rémunération mensuelle théorique temps plein 35h (forfaits jours inclus) pour le mois de décembre 2022

Catégorie	Heures théoriques	Total salaires rétablis	Rémunération moyenne	Min	Max	Médian
Hommes	12 967.11	208 419.25	2 437.78	790.40	11 717.24	2 130.33
Femmes	17 531.86	280 353.47	2 425.37	1 283.52	4 019.80	2 280.65
Total Général	30 498.97	488 772.72	2 430.65	790.40	11 717.24	2 218.87

LE PÔLE ASILE

HUDA FVV/TEH

HEBERGEMENT D'URGENCE POUR DEMANDEURS D'ASILE (HUDA) SPECIALISE DANS L'ACCUEIL DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES OU DE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS

L'expression « traite des êtres humains » (TEH) désigne une violation des droits humains qui repose à titre principal sur l'exploitation d'une ou de plusieurs personnes, en vue d'en tirer des profits.

Plus de 60% des personnes victimes de la traite sont des personnes étrangères dans le pays où elles ont été identifiées. Les mécanismes de la traite sont fortement liés à ceux de la migration et les personnes migrantes sont particulièrement touchées par ce phénomène.

Parmi elles, les personnes les plus vulnérables et les plus exposées au risque de la traite sont principalement les mineurs non accompagnés et les femmes voyageant seules, les femmes enceintes, les personnes ayant déjà été victimes d'exploitation, de discriminations ou de torture dans leur pays d'origine ou durant le trajet.

Ce dispositif HUDA FVV/TEH qui a ouvert en février 2020, s'adresse spécifiquement aux femmes, avec ou sans enfants, qui dans leur parcours migratoire, ont été victimes de violences ou de la traite des êtres humains.

Ce dispositif offre des conditions d'hébergement et de sécurité optimales afin de garantir la protection des personnes (accès fermé à toutes personnes non hébergées ou personnel du service, vidéo surveillance et gardien de nuit). Il comprend :

Dix studios entièrement équipés accueillent chacun 2 personnes (soit deux femmes isolées, soit une maman avec 1 ou 2 enfants maximum) ;

Le bureau de l'équipe éducative sur le même étage ;

Une salle commune équipée d'une télévision, de fauteuils et jeux pour enfants en libre accès et une laverie.

Ses missions :

Un accompagnement socio-administratif : accès aux droits, démarches administratives.

Un accompagnement juridique : aide aux dossiers de demande d'asile (OFPRA, CNDA), aide au dépôt de plainte, et accompagnement dans la procédure judiciaire dans le cadre d'une dénonciation de faits de violences, de proxénétisme ou de traite des êtres humains.

L'accès aux soins et à la santé.

Un accompagnement et soutien à la parentalité.

Un soutien psychologique.

L'année 2022 marque la troisième année d'ouverture de ce dispositif. C'est donc une année charnière, où le travail mis en place a permis de consolider les procédures et de renforcer le partenariat avec les acteurs locaux.

L'accent a été mis autour de la parentalité mais également de la santé. Le fort taux de reconnaissance de la protection de réfugiés aux adultes mais également aux enfants, a permis également de renforcer les actions d'autonomisation de ce public en vue de les préparer à des meilleures conditions d'insertion dans le pays d'accueil.

3 axes majeurs vont être renforcés en 2023 afin de soutenir les actions de l'équipe :

- la prévention et l'accompagnement à la santé grâce à un fort partenariat mis en place,
- Les actions sur la participation des usagers, avec notamment des élections des représentantes du CVS (Conseil de la Vie Sociale)
- La participation au réseau Beyond Borders, qui rassemble actuellement des organisations, des associations et des organismes franco-italiens, afin de créer des occasions de discussion et d'échange d'informations sur les parcours de vie et de transit des personnes en situation de migration, de trafic et/ou de TEH.

Nombre de places	Journées réalisées	Taux d'occupation
20	6726	92%

Nombre de ménages hébergés	Nombre de ménages entrées	Nombre de ménages sorties
12	4	4

Séjour inférieur à 8 jours	Séjour entre 8 jours et 6 mois Par personne	Séjours supérieurs à 6 mois Par personne
0	0	9

Cumul des durées de séjour en jours par personne	Cumul des durées de séjour En mois	Durée moyenne de séjour En jours
5601	186	622

Taux de présence indue des déboutés (+ 1 mois)	Taux de présence indue des réfugiés (+ 6 mois)
0%	21%

Nombre de personnes hébergées	- 3 ans	3-17 ans	18-24 ans	25-59 ans
26	4	9	0	13

Nombre de personnes sorties	Solution individuelle	CPH	Sortie sans solution (Abandon)
9	4	3	2

Taux de déboutés au cours de l'année	Taux d'obtention du statut au cours de l'année
14%	86%

En 2023, l'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) Jean Jaurès fête sa cinquième année d'existence. Ce dispositif d'une capacité d'accueil de 125 places, propose pour les demandeurs d'asile primo arrivants, un hébergement, une domiciliation, ainsi qu'un accompagnement social, administratif et juridique.

Ce dispositif accueille dans des appartements partagés des femmes, avec ou sans enfant, des couples et des familles. Les typologies des ménages restent sensiblement les mêmes d'une année à l'autre. Cependant, les données montrent une augmentation de l'accueil de familles monoparentales, avec de fait, un réel besoin de mise à l'abri, aux vues de leurs vulnérabilités.

La répartition des nationalités accueillies a évolué par rapport à l'année 2021. En effet, en 2022, le dispositif a comptabilisé plus de 20 nationalités différentes. On observe à l'HUDA que la nationalité la plus représentée est celle de la Géorgie. Cette augmentation spectaculaire des demandeurs d'asile géorgiens, s'explique par la mise en place d'un nouveau régime de l'Union Européenne en 2017, qui autorise les ressortissants géorgiens à entrer dans l'espace Schengen sans visas.

La majorité des ménages est placée en procédure dite « *Accélérée* ». Ce sont des ménages originaires de pays considérés comme « *sûrs* », à l'image de l'Albanie, l'Arménie, et la Serbie. On constate également que la majorité des personnes en procédure Dublin a été requalifiée en procédure normale et l'instruction de leurs demandes d'asile peut donc être enclenchée. Néanmoins, une minorité des « *dublinés* » est transférée aux autorités responsables de l'examen de leur demande d'asile, l'Italie étant de loin le premier pays où sont transférés les demandeurs d'asile.

L'année 2022 a été particulièrement marquée par la dématérialisation de la demande d'asile. Une pratique expérimentée par l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides en Bretagne et en Nouvelle Aquitaine, puis étendue sur l'ensemble du territoire français par un arrêté datant du 25 avril 2022. De ce fait, les équipes socio-éducatives ont adapté leurs pratiques et consacré un temps de travail important, afin d'assurer l'accès numérique à tous les hébergés.

Par ailleurs, la loi du 30 juillet 2022 mettant fin à l'état d'urgence sanitaire et permettant la reprise d'un rythme de vie similaire à celui d'avant la crise de COVID-19, a insufflé sur la structure la remise en place des ateliers sociaux culturels et des sorties aux profits des demandeurs d'asile.

La fonction de l'HUDA connaît une évolution depuis l'année 2021. Alors que le dispositif d'hébergement était assez stable les premières années, avec peu d'orientation en CADA et des durées d'hébergement longues (12 mois ou plus), amenant l'association à vouloir en faire un dispositif d'accueil pérenne, il s'est finalement avéré que la proportion d'orientations vers un autre dispositif reste très importante. Ce mode de sortie est le plus logique vis-à-vis des caractéristiques de ce dispositif. En effet, il est un lieu transitoire dans le parcours d'un demandeur d'asile en France.

Il s'agit donc aujourd'hui de combiner un accompagnement social et juridique adapté, tout en répondant aux exigences de l'Etat en matière de mouvements. Les personnes sont transférées au bout de quelques mois en CADA voire en HUDA, dans les Bouches du Rhône ou en PACA. Cette tendance semble se poursuivre voire s'accroître durant l'année 2022. On note que certains

demandeurs d'asile ont fait l'objet d'orientation nationale, visant à rééquilibrer la prise en charge des demandeurs d'asile sur l'ensemble du territoire national, conformément au cadre défini par le Schéma National d'Accueil des Demandeurs d'Asile et d'intégration des Réfugiés (SNADAR) 2021-2023.

Nombre de places	Journées réalisées	Taux d'occupation
125	35255	77%

Nombre de ménages hébergés	Nombre de ménages entrées	Nombre de ménages sorties
111	70	70

Séjour inférieur à 8 jours	Séjour entre 8 jours et 6 mois Par personne	Séjours supérieurs à 6 mois Par personne
0	58	92

Cumul des durées de séjour en jours par personne	Cumul des durées de séjour En mois	Durée moyenne de séjour En jours
42382	1412	282

Taux de présence indue des déboutés (+ 1 mois)	Taux de présence indue des réfugiés (+ 6 mois)
2,6%	3,6%

Nombre de personnes hébergées	- 3 ans	3-17 ans	18-24 ans	25-59 ans
233	32	51	28	122

Nombre de personnes sorties	Transfert	Sortie vers hébergement	Solution individuelle	Fuite ou transfert Dublin	Sortie sans solution abandon- Autre
150	97	10	23	8	12

Taux de déboutés au cours de l'année	Taux d'obtention du statut au cours de l'année
78%	22%

L'association SARA LOGISOL reste un des premiers opérateurs CADA des Bouches du Rhône avec 258 places d'hébergements.

La répartition du fonctionnement du CADA entre un site en diffus et un site en collectif (site de Fonscolombes et site des lilas) a eu pour conséquence une dynamique nouvelle quant à la mutualisation des moyens humains (encadrement et équipe).

Le taux d'occupation global du CADA (SARA + LOGISOL) passe de 87.5% en 2021 à 85% pour l'année 2022. Cette légère baisse s'explique par la diminution des orientations des familles de moyennes et grandes compositions. Le nombre de place sur le CADA étant à 50% pour des personnes isolées et 50% pour des compositions familiales.

Concernant les chiffres des personnes en présence indue, le taux important (16%) des réfugiés au CADA peut s'expliquer par les difficultés de trouver des solutions vers des sorties logements et hébergements. De plus, il, met également en lumière les difficultés à trouver des solutions de sorties pour les parents d'enfants réfugiés. Une tolérance des services de l'Etat est toutefois marquée concernant la présence indue de ces personnes, qui ont vocation à obtenir une carte de résident sur le sol français.

Les places de logements et d'hébergements sur le territoire connaissent une crise sans précédent : augmentation continue des loyers, augmentation de la précarité, crise des réfugiés Ukrainiens ...

Le taux de 9% des déboutés en présence indue sur le CADA, rejoint le constat fait plus haut, à savoir la crise du nombre de place en hébergement d'urgence.

Le taux d'obtention, sur les deux CADA, de la protection internationale est de 63 %. Ce taux est supérieur à celui confondu de l'OFPRA et de la CNDA qui est de 41% sur l'année 2022. Ces chiffres confortent le fait que les personnes hébergées en CADA obtiennent plus la protection internationale, car elles sont accompagnées. L'organisation de permanences juridique sur Fonscolombes et les lilas a permis une synergie entre les référents sociaux, les accompagnants juridiques et les personnes hébergées. Un rapport de proximité ainsi créé a facilité la libération de la parole permettant de mettre les personnes dans de bonnes conditions pour leurs entretiens à l'OFPRA et leurs audiences CNDA.

Concernant les nationalités des 176 ménages accueillis sur les CADA SARA LOGISOL durant l'année 2022, 40 nationalités différentes sont à considérer. Les ménages principaux sont les ménages afghans (41 ménages), les ménages nigériens (29 ménages) et les ménages guinéens (21 ménages). La richesse des origines permet une interculturalité vivante. Toutefois cela nous oblige à rechercher des interprètes multiples pour être au plus près des besoins des personnes, avec les coûts afférents.

La présence majoritaire afghane est l'effet direct du retour des talibans au pouvoir au mois d'août 2021. De nombreux ménages sont ainsi arrivés par l'entremise du ministère des affaires étrangères français.

La présence nigériane s'explique par la requalification en procédure normale des personnes anciennement sous le régime Dublin venant d'Italie, premier pays d'arrivée en Europe des personnes de nationalité nigériane

L'année 2022 a été marquée par plusieurs grands projets qui ont mobilisés les équipes et les hébergés :

- Des séances de travail ont été effectuées avec les équipes du CADA courant 2022, afin de mettre à jour le projet d'établissement.

La participation des usagers :

- Un CVS a été mis en place en 2022, et des élections ont eu lieu afin de définir la présidence du CVS parmi les usagers. Le bureau du CVS a participé à la construction et à la budgétisation du planning des sorties de l'été « 100% Marseillais ». Il a proposé des aménagements dans les salons des cohabitations d'hommes isolés au CADA des Lilas, qui ont été réalisés. Il a également co-organisé la fête de l'été sur le quartier de Fonscolombes (13003) avec la tenue de stands de jeux pour les enfants, la gestion du barbecue ...

En 2023, des nouvelles élections auront lieu pour une nouvelle présidence.

Des actions collectives :

- **Des ateliers de soutien à la parentalité** ont été mis en place en 2022.
- **Une demi-journée « prévention »** à destination des usagers du CADA a été construite avec des partenaires œuvrant dans la prise en charge et l'accompagnement de certaines problématiques pouvant être rencontrées chez les personnes accueillies (addiction, santé mentale, IST/ MST ...). La demi-journée aura lieu fin mars 2023. Dans ce cadre une nouvelle convention a
- **Un planning de sortie et d'activités** (marche, rencontre sportive...) sera planifié et construit avec le CSV afin de renforcer le lien entre les usagers, de favoriser le bien-être et l'inscription dans l'environnement local.

Le partenariat :

Deux nouvelles conventions partenariales ont été signées en 2022 :

- Une avec la maison des femmes dans le cadre de la demi-journée prévention prévue en 2023.
- Une avec GSF (gynéco sans frontières) afin de créer des groupes de paroles entre femmes accueillies et des bénévoles de GSF.

Perspectives pour 2023 :

- Mettre à jour les livrets d'accueil
- Traduire certains règlements de fonctionnements, dans les langues les plus utilisées
- Mettre en œuvre l'évaluation sur le 2^{ème} semestre 2023, conformément à la réforme de l'évaluation des établissements sociaux de 2022,

CADA LOGISOL

Nombre de places	Journées réalisées	Taux d'occupation
100	32060	88%

Nombre de ménages hébergés	Nombre de ménages entrés	Nombre de ménages sortis
66	37	29

Séjour inférieur à 8 jours	Séjour entre 8 jours et 6 mois Par ménage	Séjours supérieurs à 6 mois Par ménage
0	5	24

Cumul des durées de séjour en jours par personne	Cumul des durées de séjour En mois	Durée moyenne de séjour En jours
18320	610	389

Taux de présence induite des déboutés (+ 1 mois)	Taux de présence induite des réfugiés (+ 6 mois)
4,75%	14%

Nombre de personnes hébergées	- 3 ans	3-17 ans	18-24 ans	25-59 ans
137	17	42	14	64

Nombre de personnes sorties	Sortie vers un autre hébergement	Sortie logement privé	Sortie vers une solution adaptée	Sortie sans solution
47	7	0	1	39

Taux de déboutés au cours de L'année 2022	Taux d'obtention du statut au cours de L'année 2022
39%	61%

Les modalités de sorties

Bail glissant*	Abandon	CPAR**	Autre	Transfert	115	Solution indiv. (Famille, communauté, autre...)
1	3	1	2	4	5	31

* Bail glissant ou ALT

** CPAR centre provisoire d'aide au retour

CADA SARA

Nombre de places	Journées réalisées	Taux d'occupation
158	47766	83%

Nombre de ménages hébergés	Nombre de ménages entrées	Nombre de ménages sorties
110	48	48

Séjour inférieur à 8 jours	Séjour entre 8 jours et 6 mois Par ménage	Séjours supérieurs à 6 mois Par ménage
0	3	45

Bail glissant*	Résidence sociale	Transfert/CP H	Solution indiv. (Famille, communauté, autre...)	Autre	DIHAL	Bail direct parc public/privé
2	5	16	36	24	2	1
Cumul des durées de séjour en jours par ménage		Cumul des durées de séjour en mois		Durée moyenne de séjour En jours		
33167		1105		691		

Taux de présence induite de déboutés (+ 1 mois)	Taux de présence induite de réfugiés (+ 6 mois)
13%	18%

Nombre de personnes hébergées	- 3 ans	3-17 ans	18-24 ans	25-59 ans	+ de 60 ans
210	17	57	26	109	1

Taux de déboutés au cours de L'année 2022		Taux d'obtention du statut au cours de L'année 2022		
35%		65%		
Nombre de personnes sorties	Sortie vers un autre hébergement	Sortie logement privé	Sortie vers une solution adaptée	Sortie sans solution
86	31	3	0	52

Les modalités de sorties :

* bail glissant ou ALT

** Centre Provisoire d'Hébergement

HEBERGEMENT POUR REFUGIES

Un accompagnement social vers l'autonomie, des bénéficiaires du statut de réfugié et de la protection subsidiaire, sortant de CADA.

Ce dispositif vise à offrir aux personnes venant d'obtenir leur statut un hébergement en résidence sociale pour, d'une part libérer des places CADA et accueillir de nouveaux demandeurs d'asile, et d'autre part, de mettre en place un projet d'intégration en France.

L'accompagnement social des ménages est global et soutenu, et vise à mobiliser les personnes dans leur autonomie. Il se fait à travers 3 axes de travail:

- Un accompagnement social global
- Un accompagnement vers un logement autonome ou un hébergement adapté
- Un accompagnement à l'emploi et à la formation

La durée de l'hébergement est de 6 mois renouvelable 1 fois.

Contexte 2022 :

Les nécessités d'entretien du parc immobilier ont immobilisé deux logements durant une longue période. C'est bien cela qui a tendu à réduire le nombre de journées réalisées ainsi que le taux d'occupation en 2022

Le contexte locatif Marseillais est toujours très tendu, cela restreint le volume d'offres de logements pour nos publics à faibles ressources.

Un public de plus en plus éloigné de l'emploi ne favorise pas non plus l'évolution de possibilités de sorties.

Perspectives 2023 :

La mise en place en 2023 du dispositif AGIR, porté par l'association ENVERGURE, mais aussi le manque d'information sur l'évolution voire les reconductions des dispositifs d'accompagnements des BPI, sont un frein à l'élaboration de perspectives sérieuses.

L'accompagnement de nos publics vers des solutions de sorties adaptées restera de vigueur de 2023.

Nombre de places	Journées réalisées	Taux d'occupation
75	19245	70.5%

Nombre de ménages hébergés	Nombre de ménages entrés	Nombre de ménages sortis
23	5	7

Séjour inférieur à 8 jours	Séjour entre 8 jours et 6 mois Par personne	Séjours supérieurs à 6 mois Par personne
0	0	7

Cumul des durées de séjour en jours par ménage	Cumul des durées de séjour en mois	Durée moyenne de séjour En jours
6570	219	769

Couples avec enfants	Familles monoparentales	Couples sans enfant	Personnes isolées
8	7	1	7

Nombre de personnes hébergées	- 3 ans	3-17 ans	18-24 ans	25-59 ans	+ 60 ans
76	7	30	9	28	2

Nombre de personnes sorties	Sortie vers un autre hébergement	Sortie logement privé	Sortie vers une solution adaptée (Logt public bail direct)	Sortie sans solution
21	0	0	21	0

G.E.M L.E.O 2022 : Enfermé dehors !

2022 restera une année de lutte pour assurer la mission du GEM, qui est notamment défini comme un lieu de prévention et de compensation du handicap psychique. En effet, le 4 février, suite à un dégât des datant de plusieurs mois auparavant, l'association cogestionnaire prend la décision de fermer les locaux abritant le GEM LEO en 24h00. Cet évènement précipite d'abord le groupe dans un état de sidération et de désorganisation qui a nécessité une ouverture vers des soutiens extérieurs et de la solidarité pour continuer à exister et faire exister l'entraide par-delà les murs. C'est bien la question de ce qui relie le groupe qui fut à l'épreuve. C'est finalement un groupe plus solidaire qui réintègre les locaux fin septembre. Durant cette parenthèse nomade, le groupe aura pu continuer à exister grâce aux soutiens solidaires, l'entraide au sein de la cité. Enrichi de ces rencontres, c'est un retour sur cette année mouvementée et active que nous vous proposons.

2022 en action !

L'année débute avec l'entrain et le dynamisme qu'offre la participation du GEM au marché de Noël. La rencontre avec le public et le retour des passants constituent une expérience valorisante et positive pour chacun. Forts de cette expérience, les adhérents se projettent pour l'année à venir avec l'envie de renouveler cette expérience. En février, cette dynamique s'enraye : le groupe doit quitter son local en urgence. Sans local, qui assure la contenance et les repères du quotidien, comment accueillir ? La solidarité des structures sollicitées permet au groupe de se retrouver et de se (ré)animer. Se réunir dans un lieu sécurisé et convivial participe pleinement à la vie d'un GEM. Petit à petit, le groupe retrouve aussi des points de chute dans le quartier de la Belle de Mai : à la maison pour tous et au Couvent Levat. Ces lieux nous permettent de retrouver certaines activités importantes pour la vie du groupe. L'atelier de sport adapté a pu reprendre en Mars et ses bienfaits ont été au-delà des apports physiques : la continuité de l'activité a constitué un repère pour chacun des participants. Le coach sportif a su s'adapter à tous les terrains et à tous les états. Face à l'anxiété, il a su proposer des exercices axés sur la détente musculaire et des étirements pour apaiser les tensions. Avec l'arrivée du printemps, l'action se déroule au jardin du Couvent et les passants peuvent se mêler au groupe. La pétanque fait son entrée dans le planning du GEM et certains gmeurs participent dans le cadre d'une sortie inter-GEM au Mondial « La Marseillaise à Pétanques ». De même l'action de jardinage a pu avoir lieu grâce à l'accueil du GEM Parenthèse qui nous a proposé de partager l'entretien de la parcelle dont ils disposent au sein du Couvent Levat.

Mettre en avant le fonctionnement du GEM, préserver l'autodétermination, faire valoir la qualité d'interlocuteur légitime dont la parole et les fragilités sont à prendre en compte, fut un travail mené par l'ensemble des gmeurs dont les compétences psycho-sociales ont été fortement sollicitées. Les adhérents ont su porter leurs paroles et prendre confiance en leur capacité à pouvoir argumenter et faire entendre leur situation. Cette assertivité a été le fruit d'un accompagnement soutenant de la+ part de l'équipe d'animation : pouvoir échanger, tant sur les ressentis, que sur les possibilités de faire face en groupe fut important et constructif. Être en position d'acteur pour se sentir agir et défendre le fonctionnement du GEM a renforcé les liens entre les membres du groupe.

Cette année le GEM a pu participer à 2 événements lors des Semaines d'Information sur la Santé Mentale. Sur la place Bernard Cadenas, le jeudi 13 octobre au matin, le GEM participe avec l'équipe.

de ARPSYDEMIO au stand d'information pour sensibiliser et déstigmatiser les troubles psychiques, faire connaître le GEM auprès des habitants du quartier. « A la rencontre des GEM », le vendredi 21 octobre, une présentation par les adhérents des GEM souffrance psychique de Marseille, sur Manifesten, lieu central et proposant une ouverture vers la cité.

Avec l'automne et le retour dans les locaux, c'est un groupe de gemeurs solidaire qui se retrouve. Des travaux d'embellissement sont nécessaires et chacun participe selon ses moyens et ses possibilités. La réparation est une étape dont on ne peut faire l'économie et qui permettra de retrouver le chemin de la rassurance.

Bien sûr, le groupe n'a pu participer au marché de Noël de cette année, mais l'envie n'est que plus grande pour représenter notre candidature pour la nouvelle année. Renouer avec la stabilité et les repères du quotidien permet à chacun de se projeter vers de nouveaux horizons, de nouvelles envies et de nouveaux projets. En bref, la mobilisation et la solidarité se sont éprouvées dans l'épreuve, mais elles peuvent se déployer sereinement aujourd'hui pour propulser le groupe vers de nouveaux possibles. A suivre...

POLE URGENCE, SANTE ET PRECARITE

EMH

L'Equipe Mobile Hôtels, créé en février 2021 à titre expérimental jusqu'au mois de décembre 2021, a confirmé la nécessité de son existence et a vu son effectif se renforcer, le public ciblé s'élargir ses missions se développer au cours de l'année 2022.

L'effectif : En effet, au départ composé de 6 travailleurs sociaux, l'équipe s'est consolidée avec l'arrivée de nouveaux collaborateurs. Malgré des mouvements de personnels, l'équipe a su trouver une stabilité et une cohésion au cours de l'année.

Le public : Initialement l'équipe mobile hôtels a été créé pour aller à la rencontre des familles et couples mis à l'abri sur les hôtels du 115. Depuis le mois de janvier, les travailleurs sociaux rencontrent également les personnes isolées. Ce public présente des difficultés sociales et de santé différentes. En effet, il s'agit souvent de personnes avec des troubles psychologiques voir psychiatriques importants ou des personnes âgées. Ainsi l'équipe a dû chercher d'autres acteurs compétents et élargir son partenariat.

Les missions :

L'équipe mobile Hôtel a pour mission d'aller à la rencontre de toutes les personnes mises à l'abri sur les hôtels du 115, de réaliser une évaluation de leur situation, de proposer des orientations pour répondre aux besoins et problématiques repérées.

L'évaluation et l'orientation se sont révélées être insuffisants pour faire évoluer la situation de certains ménages. En effet, en fonctions des problématiques certaines personnes ont besoin d'être accompagnées de manière davantage soutenu et régulier. Ainsi l'équipe peut rencontrer plusieurs fois un ménage, autant que nécessaire jusqu'à qu'un référent social prenne le relais. Parfois, faute de suivi un accompagnement plus global va être mis en place, et ce jusqu'à la sortie du parc hôtelier.

De plus, l'équipe est devenue un maillon indispensable dans l'urgence sociale et l'insertion. En effet, la collaboration entre l'équipe mobile hôtel et les animateurs réseau du SIAO volet Insertion s'est enrichie et étayée au cours de l'année 2022.

En effet, initialement les solutions d'hébergement étaient proposées par les animateurs du SIAO Insertion directement aux familles selon des critères de priorités établis. Depuis le mois de septembre, une coopération s'est mise en place ainsi qu'une nouvelle procédure, de manière que toutes les annonces d'insertion familles soient transmises à l'équipe mobile. Afin pouvoir positionner une famille, nous faisons désormais les fiches d'insertion si elles n'ont pas été faites par un référent social de droit commun et /ou nous en demandant l'actualisation.

Ce ciblage des ménages à orienter a été également renforcé avec l'ouvertures des centres d'hébergement d'Urgence sorties d'hôtel. Les établissements nous mettent à disposition leurs places vacantes.

Ainsi sur les places d'urgence et d'insertion, l'équipe cible le ménage pour laquelle l'offre apparaît la plus appropriée en lien avec la situation, priorisant ceux éligibles et en prenant en considération les problématiques et ressources globales.

Ces collaborations apparaissent opportunes et appropriées pour les personnes mises à l'abri sur les hôtels. En effet, les travailleurs sociaux de l'équipe mobile sont repérés par les ménages et souvent un lien de confiance s'est établi. Les orientations sont préparées, expliquées, détaillées voir illustrées.

De par le contact et l'échange avec l'équipe, les personnes se sentent plus en sécurité et mieux informés pour appréhender un changement de lieu de vie (quartier, ville...). L'équipe va même jusqu'à parfois les accompagner pour les rendez-vous de préadmission ainsi que pour l'entrée sur l'établissement. Jusqu'à l'admission, ils peuvent contacter les travailleurs sociaux, soulever leurs inquiétudes et questions et se sentir soutenus. Ceci permet une continuité entre les différents acteurs dans le parcours des personnes hébergées.

Désormais, une de nos missions est axée sur la sortie des ménages des établissements hôteliers. Cette facette du travail donne à l'équipe le sentiment d'un travail accompli et de qualité et représente une réussite.

Les travailleurs sociaux font également remonter les conditions de vie sur les hôtels. Ils signalent l'état des chambres et des hôtels ainsi que lorsque le lieu de vie est inadapté à la composition familiale ou aux problématiques du ménage.

La mission Ukraine : Dès le début de la guerre en Ukraine, soit le mois de mars 2022, le pôle urgence de l'association s'est vu attribué la mission de tenir le premier lieu d'accueil et d'orientation des personnes ukrainiennes, au gymnase Ruffi. Au vu de l'afflux important, en rotation, les membres de l'équipe mobile hôtel ont suspendu leurs activités principales pour les accueillir, les évaluer et les orienter sur les dispositifs dédiés et adaptés, 7 jours sur 7 de 9h à 19h hors arrivées de bus tardif et ce, jusqu'au mois de juin.

Evacuations : en dehors de cet événement exceptionnel, les travailleurs sociaux sont sollicités lors des évacuations de squat ou de camps.

Au cours de l'année 2022 l'équipe a rencontré **1800 nouvelles personnes** mises à l'abri en urgence.

Les Equipes Mobiles : EMA (Equipe mobile d'aide) EMET (Equipe mobile d'évaluation et de transport)

Public visé :

Personnes isolées et familles sans domicile en situation d'errance à la rue, en camp et/ou en squat.

Secteur d'intervention : Marseille et Département des Bouches du Rhône (pour les transports)

Financement : DDETS

Présentation des missions de chaque équipe :

EMA : Dans sa démarche globale, l'Equipe Mobile d'Aide a su assurer sa mission d'aller vers les plus vulnérables et a poursuivi son activité durant toute l'année malgré une période dédiée à l'accueil des Ukrainiens sur Marseille. **EMA** apparait en première ligne comme équipe mobile médicalisée sur tout le territoire marseillais rencontrant les personnes les plus précaires sans domicile fixe. Ses missions se déploient à travers plusieurs axes :

Aller vers

Mission de Réduction des risques auprès d'un public en grande fragilité, notamment agir sur le risque de mortalité à la rue dans le cadre de la « veille sociale », avec une vigilance accentuée en période de « grand froid » et/ou de canicule.

Mise à l'abri par sur des places d'hébergement d'urgence pour des personnes à la rue et également suite à des évacuations.

Réaliser une évaluation afin de mettre en lien les personnes rencontrées avec les services de droit commun et les partenaires adéquat.

Pour assurer ces missions, les **modalités d'intervention** de l'équipe EMA sont d'effectuer des maraudes sur tout le territoire marseillais, avec un véhicule équipé (distribution et don de matériel de première nécessité). L'équipe intervient aussi suite à des signalement : du SIAO Urgence 115 ou des instances et structures partenaires sur une situation donnée.

EMET : Mission d'évaluation et d'orientation des personnes en bidonvilles et en squats. (La mission des squats se fait en lien avec les partenaires qui interviennent déjà sur les lieux et l'équipe mobile n'assure plus qu'une veille sur ces lieux se concentre sur des situations individuelles à débloquent). Elle a aussi une mission d'évaluation et de transport de personnes relevant de l'urgence à accompagner sur un lieu d'hébergement d'urgence hors ou vers Marseille.

Pour assurer ces missions, les **modalités d'intervention** de l'équipe EMET sont d'accompagner des personnes isolées et des ménages de et/ou vers Marseille vers un autre lieu hors Marseille par une mission de transport et d'évaluation. Cette mission se déploie pour les personnes relevant des hébergements d'urgence uniquement.

Les équipes restent vigilantes à accompagner à chaque fois les personnes jusque dans leurs chambres, surtout lors d'accompagnement au sein des hôtels où les conditions d'accueil sont parfois inadaptées et/ou dégradées.

Cela permet de sécuriser l'arrivée des personnes, déjà fragilisées par leur quotidien dans le cas assez fréquent de personnes victimes de violences notamment.

L'équipe EMET apparaissant comme le premier maillon durant le trajet, assure une mission de réassurance en informant au mieux les personnes sur leur lieu d'hébergement, la durée et les conditions de prise en charge afin que leurs parcours se déroule dans de meilleures conditions.

L'ensemble des équipes EMA et EMET assurent ensemble un rôle de **coordination** en mobilisant les acteurs du champ de l'action sociale et médico-social en lien avec les demandes et les besoins de la personne rencontrée.

Ces actions coordonnées ont pour enjeu de permettre l'accès aux droits et l'orientation vers les structures référentes (ADJ, MDS etc...), l'accès aux soins somatiques, à la santé mentale (en mobilisant notamment les équipes mobiles intervenant sur ce champ : MAARS, UMPPA, ELMMP), agir sur la dynamique de réduction des risques en lien notamment avec les problématiques addictives (orientation vers des structures CAARUD, BUS 31-32 etc...) et permettre l'accès à un hébergement d'urgence via le 115.

Elles jouent aussi un rôle fondamental de coordination avec les autres équipes ayant une mission de maraude et d'*aller vers* de façon à optimiser les actions spécifiques de chacun des acteurs sur le territoire et d'étayer le travail de repérage du public à rencontrer.

Mission spécifique liée aux évènements inédits (guerre en Ukraine)

Il faut noter que de Mars à Juin, le contexte de guerre a emmené à cesser les missions spécifiques pour assurer une mission commune de Mars à Juin concernant l'Ukraine :

Mobilisation des équipes pour assurer les évaluations sur cette mission inédite spécifique avec l'ouverture d'un gymnase pour accueillir les personnes venant d'Ukraine et assurer des évaluations de leur situation ainsi que des mises à l'abri sur les hôtels. Les équipes n'intervenaient plus que sur demande (pour les transports) et sur signalement mais les maraudes ont été interrompues.

Si cette période a pu avoir un impact sur l'activité générale des équipes mobiles, celles-ci ont pu rebondir en retissant du lien avec les personnes habituellement rencontrées, remobiliser les partenaires relatifs aux situations rencontrées et renforcer les actions envers les plus vulnérables sur le public de rue en grande précarité.

Chiffres 2022

2555 Personnes rencontrées

396 Transport réalisés

PRAPS

L'accompagnement pour la prise en compte de la santé globale est un enjeu fort pour les équipes socioéducatives de l'association SARA Logisol, notamment au regard de la vulnérabilité des publics qu'elle accompagne.

Les barrières de l'accès aux soins sont, selon la littérature spécialisée, socialement stratifiées : méconnaissance des droits ou incapacité à les faire valoir, difficultés d'aller vers les institutions par méfiance, honte, incompréhension des circuits, barrières linguistiques, culture différente (tabous, peur, approche différente de la santé), mauvaise estime de soi. Le niveau d'éducation, le rapport au corps et à la maladie, la préférence pour le présent, les expériences passées avec le système de soins, influencent le recours aux soins.

L'intervention d'un professionnel de santé qui sensibilise, rassure, accompagne, soigne, et qui fait le lien entre tous les acteurs, peut favoriser la levée de ces freins et participer à une meilleure appréhension de la sphère médicale et donc une approche plus efficiente de l'état de santé global des personnes accompagnées.

Pour répondre à ces difficultés, L'Equipe Mobile du Pays Arlésien (EMPA) réalise depuis 2001 une action « d'aller vers » les personnes vivant dans la rue, dans le cadre du Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins pour les plus démunis (PRAPS) porté par L'Agence Régionale de Santé (ARS). Cette action concerne les territoires d'Arles et Salon. L'EMPA apporte des réponses concrètes en allant au plus près de la personne, et de son parcours de vie, en prenant en compte une approche territoriale et de proximité.

L'objectif est bien sûr que les personnes "sortent" de la rue, mais le rôle de cette équipe commence par accompagner leur inscription dans le droit commun (actualisations ou premières demandes). Pour cela l'infirmier est en première ligne car souvent ils ne veulent plus voir de travailleurs sociaux. On va alors utiliser la « bobologie » (une plaie, des rougeurs, des hématomes, des cheveux ou une barbe trop longue, des pieds en mauvais état, proposer des préservatifs...) comme support du lien. Les questions sur les droits ouverts ou non, la domiciliation faite ou non, les lieux d'hébergement, les lieux de repas, les parcours peuvent ensuite être évoquées.

Cette équipe fait le lien entre les acteurs médico-sociaux locaux et ceux qui ne "veulent plus voir personne". Les partenaires locaux sont bien sûr sollicités pour prendre le relais lorsque la personne est prête (ADJ, PASS, Associations locales).

L'équipe mobile favorise l'accompagnement à la santé à travers :

- Des entretiens individuels pour faire un point sur l'existence ou non d'un suivi médical, sur leurs droits CMU. Nous abordons les problèmes de santé évoqués par les personnes elles-mêmes, ou ceux que nous repérons, nous vérifions également l'actualisation des vaccins...
- La réalisation de certains soins d'hygiène et infirmiers (douche, rasage, coupe de cheveux, pansements, bains de pieds, prise de la tension...) et le diagnostic de parasites...
- La lecture de résultats médicaux, de notices et de posologies de traitement ; la vérification de la prise de médicaments.

- La prise de rdv médicaux et , quand c'est possible, l'accompagnement physique aux rdv, aux urgences ou dans des centres de soins spécialisés.

Cet accompagnement à la santé pour un public vivant dans la rue reste difficile, compte tenu de la dégradation chronique de l'état de santé de cette population, de leurs problèmes d'addictions, de troubles psychiatriques parfois associés, de leur démotivation à se soigner...

Notre intervention tente néanmoins de répondre aux constats issus de l'analyse de résultats du précédent PRAPS de la région PACA :

« Les enseignements, cités par le précédent PRAPS, sont particulièrement précieux : parmi les situations fréquemment rencontrées par les dispositifs enquêtés, le déni est fréquemment cité (63 %), de même que le refus d'entrer en démarche de soins (57 %). Les besoins d'orientation (83 %), de prise de rendez-vous (87 %) et d'accompagnement au rendez-vous médicaux (73 %) sont massifs. Ils sont liés en particulier à un sentiment d'angoisse pour effectuer les démarches de santé (79 %). Ils constituent des obstacles forts au suivi médical de même que les difficultés de déplacement (49 %), la barrière de la langue (53 %) et les difficultés culturelles (47 %). Cela peut se concrétiser par un non-respect des horaires de rendez-vous et les changements récurrents de structure (32%). »

Nous tissons un lien avec ce public en relation avec les différents partenaires locaux (CCAS – ADJ – PASS – 115) pour le ramener vers une prise en charge médicale si besoin est ; et/ou le soutenir pour l'ouverture ou le maintien de ses droits.

Pour mener à bien cette action, à chaque début de maraude nous passons chez nos principaux partenaires (CCAS et ADJ à Salon et ADJ à Arles) qui peuvent nous signaler de nouvelles personnes qu'ils ont rencontrées durant la semaine ou des demandes spécifiques pour des personnes en suivi.

L'équipe mobile intervient auprès d'un public sans domicile fixe, pour une majorité bénéficiaire des minima sociaux (RSA – AAH – PÔLE EMPLOI – Minimum vieillesse) et une minorité sans revenus, sans droits ouverts, voire sans papiers.

Nous pouvons aussi continuer à suivre des personnes sorties de la rue ayant obtenu un appartement mais ayant vécu trop longtemps sans domicile, qui ne savent plus comment gérer ni s'organiser avec leur courrier, leurs frais fixes, leurs courses, leur alimentation...

SALON : L'équipe mobile s'y est rendu chaque jeudi matin en passant systématiquement en début de maraude au CCAS et à l'Accueil de jour.

En 2022, nous avons effectué 31 maraudes au cours desquelles nous avons rencontré 39 personnes différentes dont 6 femmes.

Ces rencontres ont donné lieu à 79 entretiens individuels portant aussi bien sur la réduction des risques, l'éducation à la santé que sur la vérification de leurs droits (systématique).

L'infirmier a effectué 24 soins infirmiers, et nous avons pris 12 rendez-vous avec les partenaires médicosociaux du territoire.

ARLES : L'équipe mobile s'y est rendue chaque jeudi après-midi en passant systématiquement en début de maraude à l'Accueil de jour. Un intervenant social de l'adj embarque avec l'équipe pour effectuer les maraudes. Cette collaboration, désormais étroite, permet de construire des réponses plus adaptées aux difficultés du public, les référents de l'adj pouvant accompagner l'EMPA vers des situations, repérées en amont, de personnes rencontrant des problèmes de santé. Inversement l'orientation vers le ccas pour une domiciliation ou un accompagnement social, s'en trouve également facilité.

En 2022, nous avons effectué 31 maraudes au cours desquelles nous avons rencontré 45 personnes différentes dont 5 femmes.

Ces rencontres ont donné lieu à 82 entretiens individuels portant aussi bien sur la prévention, l'éducation à la santé, que sur la vérification de leurs droits (systématique).

37 soins infirmiers ont été effectués. Nous avons accompagné physiquement 2 personnes vers les partenaires médico-sociaux du territoire.

Conclusion et perspectives

2022 est la première année de la deuxième Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) que nous avons signée avec l'A.R.S pour la mise en œuvre de nos missions. Nous nous sommes engagés sur une nouvelle CPO d'une durée de 4 ans (2022-2025). Devant les besoins croissants du département, nous avons convenu d'intervenir sur un nouveau territoire, celui de Berre. Le travail avec nos nouveaux partenaires est en cours. Ce nouvel axe nous permettra d'étendre nos missions en dehors de Marseille, et de consolider l'équipe par l'embauche, à mi-temps, d'un intervenant social.

Il est à noter que l'infirmier en charge de cette action est parti vers d'autres horizons en fin d'année. Nous sommes donc à la recherche d'un nouvel équipier pour poursuivre nos missions et couvrir le territoire de Berre.

Une fois le binôme reconstitué, l'EMPA augmentera ses maraudes et sortira une semaine 2 jours et une semaine 3 jours pour avoir plus de temps d'intervention sur chaque territoire.

L'accueil de jour Crimée s'inscrit aux prémices du travail social en proposant une approche, des modalités d'intervention et un lieu repérant permettant d'« accrocher » des profils en « rébellion », en rupture, en rejet, en déni, par des postures professionnelles bienveillantes qui prennent en compte la personne, y compris en fonction de son rythme, de sa temporalité, de ses freins. Majoritairement, les personnes fréquentant l'adj sont sans domicile, souvent en rupture (sociale, familiale, professionnelle) et en voie de désaffiliation. Les dispositifs à très haut seuil de tolérance comme l'adj Crimée s'affirment alors comme une compétence nécessaire pour proposer au public accueilli, s'inscrivant souvent dans l'évitement de la relation d'aide, des modalités d'accueil et d'échanges adaptées.

La démarche de l'équipe de 5 animateurs témoigne d'une volonté de recevoir l'autre, en cherchant à le « mettre à l'aise », pour que la personne soit bien accueillie, qu'elle se sente bien. Cette forme d'accueil suppose d'aller à la rencontre de la personne, sans préjugés, quelles que soient son origine et son passé, sans s'imposer, en restant soi-même. L'accueil convivial doit favoriser une relation que nous dirons ordinaire, propre à « la vie de tous les jours ». Il s'agit de considérer la personne, en respectant ses souhaits et sa temporalité, et de lui donner envie de revenir.

En fonction des personnes rencontrées, le suivi peut être ponctuel, limité dans un temps relativement court, parfois dans une logique informelle (par exemple dans le cadre de l'accueil convivial du café le matin). Parfois aussi, il s'inscrit dans une durée suffisante et nécessaire pour aboutir à une évolution favorable de la situation en terme de santé ou de logement. A chaque fois, il s'agit de repérer ce qui peut permettre à la personne d'avancer, et de faire de ces rencontres des temps qui la feront progresser.

2022 : L'année des grands travaux !

Pour rappel, notre réponse, en mars 2021, à l'appel à projet national « Programme d'investissement pour l'amélioration et la modernisation des accueils de jour » a été retenue. Ainsi, un cabinet d'architecte a été choisi par le conseil d'administration, et des rencontres ont eu lieu avec l'équipe de Crimée et la directrice adjointe au patrimoine de l'association, pour prévoir, sur plan, une meilleure adaptation de l'espace à l'activité et aux missions de l'adj. Suite à ces échanges, les travaux ont pu commencer fin 2021. Vue l'ampleur des transformations et pour éviter la fermeture du dispositif, nous avons procédé en 2 zones de travaux : une première zone réhabilitée de janvier à juillet 2022 pendant que nous accueillions dans la deuxième partie des locaux, et inversement de mi-juillet à octobre.

Il s'agit donc d'une année perturbée en termes de fonctionnement mais prometteuse en termes de nouvelles installations, de modernisation et d'embellissement de locaux jusques là mal adaptés et de plus en plus dégradés.

Ainsi, nous disposons désormais d'un SAS à l'entrée des locaux permettant à la fois un premier accueil quand l'espace intérieur est saturé, mais aussi un coin café/fumeurs, réduisant les nuisances dans la rue et donc les éventuels soucis de voisinage...

Le premier espace d'accueil a été repensé pour proposer un open space convivial et confortable mais aussi la création de 2 WC (dont 1 pmr), d'un deuxième bureau pour les entretiens individuels et d'un espace informatique pour l'accès au numérique.

Un espace bien-être (4 douches dont 2 pmr), 2 toilettes (dont 1 pmr) et 1 lavabo double vasque (miroir, prises électriques), permet au public un accès à l'hygiène dans des conditions optimisées. 2 espaces buanderie (lave-linge + sèche-linge) ont également été créés.

Une infirmerie a été créée afin de répondre à un besoin récurrent d'accès aux soins et de sensibilisation aux questions de santé pour nos publics cumulant souvent plusieurs difficultés.

Un espace repos permet aux personnes qui le souhaitent de trouver un lieu calme sécurisé et équipé de 2 lits d'appoint pour reprendre des forces !

Enfin, une nouvelle cuisine équipée a fait jour pour poursuivre les ateliers cuisine toujours très fédérateurs et supports d'échanges, de cohésion, de solidarités.

La totalité des locaux bénéficie désormais d'un accès wifi (bornes avec code d'accès pour le public) et de prises électriques et USB pour recharger les outils numériques.

Dernier trimestre 2022 : réouverture totale et mise en œuvre du nouveau projet de service.

En amont de la réhabilitation des locaux, l'équipe a travaillé sur un nouveau projet de service déclinant un ensemble de propositions en fonction de nos missions et au regard des premiers besoins du public que nous accueillons.

Accès à l'hygiène : L'espace douche/bien-être est désormais confié à un nouveau salarié. En charge de l'accueil des inscrits, il distribue le matériel d'hygiène, régule les passages et assainit les douches après chaque passage. Il s'occupe aussi de l'entretien global des locaux au cours de la journée. Depuis le dernier trimestre 2022, nous pouvons proposer 32 créneaux d'une demi-heure par jour.

Les 2 lave-linge et sèche-linge complètent la proposition d'un accès à l'hygiène globale (sur inscription, 4 personnes par jour).

Nutrition et sensibilisation aux questions de santé :

3 ateliers cuisine de 8 personnes par semaine : mieux dimensionnés pour la participation et l'expression de chacun. Cette activité, toujours très fédératrice, a favorisé le maintien d'une dynamique d'échanges, de cohésion, de solidarités, avec ce support ludique, mettant l'accent sur des « bonnes pratiques », une bonne hygiène de vie globale, tout en favorisant la valorisation de chaque participant et la convivialité. Cette action, orientée vers la nutrition, est financée par L'A.R.S, dans le cadre du Programme Régional de Prévention de la Santé, autour de la sensibilisation à une alimentation équilibrée et à la promotion de l'activité physique des publics précaires.

Pour répondre à ce deuxième objectif, l'équipe a organisé des sorties : 2 « de loisir » pour les seniors, et 1 « sportive » pour les plus jeunes ! Sensibilisant aussi à la mobilité et à la découverte du territoire, ces sorties recueillent toujours une grande satisfaction des participants tout en favorisant les aptitudes relationnelles, les échanges et la cohésion.

Un espace dédié au stockage de denrées et alimenté grâce à notre partenariat avec la Banque Alimentaire permet de proposer des petits colis de dépannage en fonction des besoins de notre public et de compléter le petit déjeuner le matin à l'ouverture. Cette première collation arrive à point pour ceux qui ont passé la nuit en squat ou dans la rue, et qui n'ont pas eu la possibilité de se nourrir correctement.

Accès aux soins :

Pour répondre aux besoins récurrents de notre public en matière de santé, nous avons pu proposer en 2022, la permanence d'un infirmier une demi-journée par semaine. Sensibilisation, prévention, petits soins, mais aussi, développement du réseau, prise de contact, orientation voire accompagnements vers des partenaires spécialisés, sont venus étayer davantage la prise en compte des difficultés de nos publics souvent rétifs à ces questions.

Le constat partagé depuis de nombreuses années quant aux problématiques croissantes de troubles psychiques rencontrés par nos publics, a donné lieu à une note d'opportunité, rédigée communément avec l'adj Boues, pour préciser ces difficultés et les besoins associés. Ainsi un psychologue dont l'activité est mutualisée sur les 2 adj (3 jours à Bouès, 2 jours à Crimée) est venu renforcer l'équipe début novembre 2022. Nous saluons vivement cette opportunité donnée à notre public de pouvoir être accompagné sur cet axe sensible concernant la santé mentale.

Soutien administratif/aide aux papiers :

Certaines personnes accueillies sont souvent découragées par les démarches administratives, d'autres manquent d'autonomie pour les réaliser. Ce soutien permet d'ouvrir ou de maintenir des droits, et d'éviter les ruptures complexifiant encore davantage la situation des personnes. Il s'agit également ici de susciter les premiers ancrages qui ramèneront vers le travail social.

Accès au numérique : Un espace informatique est en cours de création. Une mise à disposition de 3 ordinateurs et d'une imprimante ainsi que des ateliers de sensibilisation à l'outil informatique (C.V, recherches et démarches via internet...) permettront une plus grande autonomie de notre public devant un univers souvent obscur pour les moins jeunes !

Activités : Régulières ou ponctuelles, les activités sont un outil de médiation et de communication permettant une observation et une évaluation de la personne dans un cadre souple voire ludique. Elles ont aussi une fonction socialisante et valorisante. Un espace de convivialité (jeux de société, bibliothèque, magazines...) est également facteur de créations de liens.

Accès à la culture : Nous avons poursuivi notre partenariat avec l'équipe du festival annuel des « Instants Vidéo » en devenant un lieu d'exposition populaire du festival. L'œuvre vidéo d'une artiste sélectionnée a été exposée durant le mois de novembre 2022, permettant une sensibilisation pour notre public, mais aussi une plus grande mixité sociale à travers les visites d'amateurs d'art venus voir l'œuvre dans l'espace d'accueil.

Suite à cette exposition et à la demande du public, nous avons fait l'acquisition d'un téléviseur ! Les match de foot de la coupe du monde ont été remplacés par des documentaires (nature, animaux, reportages...). La création d'un atelier vidéo un après-midi par semaine est en cours de réflexion.

Un règlement de fonctionnement a été rédigé pour préciser l'organisation globale de l'adj, ses règles de vie et les droits des personnes accueillies. Il a été présenté au public en décembre 2022 puis affiché pour que chacun puisse être informé.

Partenariat :

Le travail avec les partenaires de l'urgence sociale s'avère indispensable pour apporter des étayages pertinents aux situations complexes rencontrées parmi nos publics. Qu'il s'agisse de santé, de logement, d'emploi ou de toute autre question essentielle, nous développons nos collaborations avec les partenaires pouvant répondre aux principales difficultés rencontrées. Le travail en réseau reste essentiel pour une articulation d'interventions adaptées dans l'accompagnement du public de l'accueil de jour, particulièrement vulnérable.

Urgence :115, Samu social, maraudes alimentaire, équipes mobiles médico-sociales. Collaboration avec les autres accueils de jour du territoire : Boutique solidarité, adj Boués, Béthanie, resto du cœur.

Hébergement/logement : SIAO, centres d'hébergement d'urgence, CHRS

Santé : PASS, CMP Belle de mai, MARSS, Espace Santé Bougainville, médecins du monde, équipe du programme « PRESANTE »

Emploi/formation : Structures d'Insertion par l'Activité Economique, Addap 13, Missions locales

Alimentation : Banque alimentaire, Noga, Armée du Salut, missionnaires de la charité.

Vêtements et accessoires : On se gèle dehors, friperies solidaires.

Pour conclure :

Les grands travaux ont donc rythmé l'activité de l'adj durant l'année 2022 ! Nous avons pu maintenir l'ouverture et l'accueil du public, même dans des conditions limitées, pour éviter une rupture trop longue et rester présents au quotidien pour soutenir les personnes confrontées à une grande précarité.

Depuis la fin des travaux, nous observons une fréquentation importante et une satisfaction des personnes d'être accueillies dans des conditions plus adaptées, plus confortables et conviviales. Entrer dans des locaux réhabilités et embellis leur permet de sentir « considérés » (comme

certains l'ont verbalisé). Les équipements, services et activités proposés ont été salué aussi, surtout par les plus anciens qui ont assisté à la transformation !

Nous poursuivons la mise en œuvre du projet de service et construirons nos propositions pour répondre au mieux aux difficultés des personnes accueillies.

L'enjeu sera aussi de faciliter le travail en réseau et le partenariat, en proposant des permanences sur site aux partenaires répondant aux principales difficultés de nos publics (permanence juridique, actions en lien avec l'emploi ou le logement). Un lien de collaboration sera renforcé également avec les équipes mobiles du territoire pour permettre une plus grande fluidité et réactivité dans le soutien, l'orientation et la prise en charge des publics rencontrés.

A terme, nous imaginons l'adj Crimée comme une plateforme d'interventions multi partenariale et interactive pour tendre vers une meilleure articulation de l'ensemble des actions favorisant la résolution des problématiques, souvent cumulées, des personnes accueillies.

MISSION UKRAINE

La guerre en Ukraine qui a débuté le 24 février 2022 a entraîné un mouvement important de la population vers l'Europe. L'association Sara Logisol a été chargée d'assurer la mission de 1er accueil des personnes, d'évaluation et d'orientation de ces dernières vers les dispositifs d'hébergement d'urgence dédiés.

L'objectif de la mission est d'accueillir les personnes fuyant la guerre arrivant sur le département des Bouches du Rhône et de les mettre à l'abri. Le rôle de l'équipe était initialement de les orienter et les accompagner sur les structures d'hébergement d'urgence qui leur étaient dédié.

Ce dispositif est ouvert 7 jours sur 7, de 9h à 19h, initialement sur le gymnase Ruffi, puis depuis le mois de juillet sur CMA Velten..

Dans un premier temps, les Equipes Mobiles ont été mobilisées quotidiennement sur le gymnase pour assurer les missions du point d'accueil. Ensuite, une équipe dédiée à cette mission a été constituée. Elle est composée de 3 coordinateurs, 2 interprètes et 2 écoutants, et de 2 chauffeurs.

Une ligne téléphonique a spécialement été ouverte pour renseigner les personnes et de les orienter vers le point d'accueil physique.

Pour les personnes arrivant à Marseille en dehors de ses horaires, elles peuvent solliciter le 115. Une astreinte dédiée a été mobilisée par Sara Logisol afin que les personnes puissent être accueillies, transportées et mise à l'abri 24h sur 24.

Depuis la fin du mois de mai 2022, le public accueilli est réparti sur le territoire français. Ainsi de manière quasiment hebdomadaire, des dessertements sont organisés. Les personnes sont prises en charge temporairement sur un hôtel Sas en attendant leur transfert. L'association Sara Logisol a la charge de la réservation des bus et de coordonner chaque départ avec les différents partenaires.

Le site d'accueil se veut également être un lieu d'information et un point de repère. Au-delà des primo-arrivants, les personnes accueillies en logement citoyen y viennent se renseigner quant aux démarches à faire et également solliciter une mise à l'abri quand il y a une fin brutale.

Dans le cadre de cette mission spécifique, sur l'année 2022, 3505 personnes ont été reçues (46% femmes, 34% enfants, 20% hommes) , évaluées, transportées et mises à l'abri sur des dispositifs d'hébergement d'urgence dédiés.

LE SIAO URGENCE 115

Le SIAO Urgence 115 est une plateforme unique départementale de coordination et de régulation du secteur de l'accueil, de l'hébergement d'urgence et d'accompagnement vers l'insertion et le logement des personnes sans domicile.

Élément structurant du service public de l'hébergement et de l'accès au logement, le SIAO Urgence 115 repose sur trois grands principes : L'accueil inconditionnel des personnes ; L'égalité face au service rendu et l'adaptabilité des prestations aux besoins des personnes.

Le SIAO Urgence 115 des Bouches du Rhône est composé d'une équipe de 15 écoutants, 3 référentes et 1 cheffe de service qui assure une continuité de service 7 jours sur 7 / 365 jours par an.

Quatre missions principales animent les écoutants 115 au quotidien : la mise à l'abri, l'orientation vers des services d'assistance pour les besoins primaires, l'orientation vers des dispositifs d'accompagnement social et l'écoute sociale.

Ils proposent des solutions d'hébergements d'urgence en fonction des places disponibles. Il s'agit de mettre à l'abri des personnes en situation de grande vulnérabilité et, si possible, d'engager un premier suivi social avec les personnes ainsi prises en charge.

Ils orientent les personnes sans abri vers différents services d'assistance aux besoins élémentaires : lieux de repas, d'hygiène, vestiaires, accueils de jour... Les écoutants du 115 s'appuient alors sur leur connaissance des dispositifs ainsi que sur toutes les informations répertoriées dans les différents guides pratiques à destination des personnes sans abri (Soliguide, Présantés...)

Ils ont aussi pour mandat d'orienter les personnes vers des services sociaux en charge d'engager, au travers d'une rencontre physique, une orientation adaptée et si besoin un accompagnement social. Il assure ainsi une mission d'information aux usagers sur leurs droits et sur le fonctionnement du dispositif AHI sur le territoire de Paris...

En complément, ils traitent les signalements de particuliers. En lien avec les équipes de maraude, ils déclenchent une intervention en rue si nécessaire.

L'équipe des 3 référentes a plus particulièrement pour missions : La coordination des acteurs de l'urgence sociale ; Le recensement des places d'hébergement d'urgence disponibles (structures et hôtels, L'évaluation des situations, les préconisations d'orientation et un suivi adapté en lien avec les partenaires dédiés ; la référence opérationnelle des mises à l'abri d'urgence dans le cadre d'arrêtés d'insalubrité avec interdiction temporaire ou définitive d'habiter, d'expulsions locatives et d'évacuations.

L'année 2022 est caractérisée par une ouverture de près de 700 nouvelles places d'hébergement d'urgence afin de réorienter les ménages mis à l'abri en structures hôtelières durant les 2 années de crise sanitaire. Toutes ces places ont été créées dans le logiciel national SISIAO et sont suivies par l'équipe de référentes.

L'année 2022 a aussi vu se renforcer la coordination avec les structures d'hébergement d'urgence partenaires initiée en 2021 afin d'harmoniser les pratiques et fluidifier les échanges.

L'objectif étant de rendre plus lisible les missions de chacun et de revisiter les procédures communes afin d'optimiser les fonctionnements respectifs aux bénéfices des usagers. Ceci est d'autant plus important que l'augmentation du nombre de places engendre des procédures en perpétuelle adaptation et un besoin de rigueur pour en assurer la bonne gestion.

TOTAL DEMANDES - ANNÉE 2022

SITUATIONS AU MOMENT DE LA DEMANDE - ANNÉE 2022

Typologie du sous ensemble du ménage	Demandes d'hébergement				Demandes sans traitement	Demandes de prestation			
	Total	Total DH	Demandes pourvues	Demandes non pourvues		Total DP	Demandes pourvues	Demandes non pourvues	Demandes sans traitement
Homme seul	31 993	31 510	16 862	14 184	464	483	367	32	84
Couple avec enfant	4 106	4 074	2 447	1 603	24	32	27	3	2
Femme seule	6 155	5 953	3 483	2 333	137	202	156	13	33
Femme seule avec enfant(s)	6 022	5 912	3 806	2 071	35	110	84	2	24
Homme seul avec enfant(s)	414	409	247	160	2	5	5	0	0
Groupe avec enfant(s)	4 317	4 280	2 673	1 580	27	37	30	3	4
Groupe d'adultes sans enfant	2 786	2 723	1 463	1 223	37	63	54	4	5
Enfant / Mineur isolé	564	368	193	172	3	196	158	14	24
Enfants / Mineurs en groupe	7	7	6	1	0	0	0	0	0
Total Général	57 429	56 281	31 679	23 864	738	1 148	896	74	178

SITUATIONS AU MOMENT DE LA DEMANDE - ANNÉE 2002

Situation au moment de la demande	Total	Demandes pourvues		Demandes non pourvues		Sous-Total	Dont demandes cloturées	
À la rue	36 736	16 903	46,01 %	19 833	53,99 %	36 736	36 731	99,99 %
AUDA	7	2	28,57 %	5	71,43 %	7	7	100 %
CADA	140	128	91,43 %	12	8,57 %	140	140	100 %
CHUDA	18	17	94,44 %	1	5,56 %	18	18	100 %
Colocation	1	0	0 %	1	100 %	1	1	100 %
Détention	7	6	85,71 %	1	14,29 %	7	7	100 %
Dispositif hivernal	0	0	0 %	0	0 %	0	0	0 %
Dispositif médical (LHSS / LAM, autre)	93	35	37,63 %	58	62,37 %	93	93	100 %
Errance résidentielle	7	3	42,86 %	4	57,14 %	7	7	100 %
Hébergé chez amis - autre	210	59	28,1 %	151	71,9 %	210	210	100 %
Hébergé chez famille	112	28	25 %	84	75 %	112	112	100 %
Hébergement d'insertion	74	58	78,38 %	16	21,62 %	74	74	100 %
Hébergement d'urgence	4 921	4 580	93,07 %	341	6,93 %	4 921	4 919	99,96 %
Hébergement de stabilisation	12	5	41,67 %	7	58,33 %	12	12	100 %
Hôtel (hors 115)	142	78	54,93 %	64	45,07 %	142	142	100 %

Situation au moment de la demande	Total	Demandes pourvues		Demandes non pourvues		Sous-Total	Dont demandes cloturées	
Hôtel 115	3 833	3 791	98,9 %	42	1,1 %	3 833	3 830	99,92 %
Institutions publiques (hôpital, maison de retraite)	149	73	48,99 %	76	51,01 %	149	149	100 %
Location parc privé	49	42	85,71 %	7	14,29 %	49	49	100 %
Location parc public	3	1	33,33 %	2	66,67 %	3	3	100 %
Logement foyer	4	0	0 %	4	100 %	4	4	100 %
PEC-ASE	4	4	100 %	0	0 %	4	4	100 %
Résidence Sociale	4	1	25 %	3	75 %	4	4	100 %
Autre	2 880	1 756	60,97 %	1 124	39,03 %	2 880	2 880	100 %
Expulsion locative du privé	352	315	89,49 %	37	10,51 %	352	352	100 %
Expulsion locative du public	23	18	78,26 %	5	21,74 %	23	23	100 %
Accueil de jour, service social, associations	3 785	1 979	52,29 %	1 806	47,71 %	3 785	3 785	100 %
Service social	11	6	54,55 %	5	45,45 %	11	11	100 %
Associations	249	137	55,02 %	112	44,98 %	249	249	100 %

DONNÉES LOGICIEL 3CX – ANNÉE 2022

Type: Statistiques détaillées de file d'attente

De 01/01/2022 00:00:00 A 31/12/2022 23:59:00

File d'attente: Multiple

File d'attente	Appels				Temps de sonnerie		Temps de conversation		Rappels avec succès
	Total	Abandonné	Répondu	% Appels pris	Total	Moyenne	Total	Moyenne	
800 - 115	234664	137319	97345	41,5 %	1421j 08h 06m 17s	08m 43s	205j 21h 09m 55s	03m 02s	0
801 - Prioritaire	1775	609	1166	65,7 %	02j 05h 44m 04s	01m 48s	02j 18h 22m 04s	03m 24s	0
Total:	236439	137928	98511				208j 15h 31m 59s		0

Type: Statistiques d'extension

De 01/01/2022 00:00:00 A 31/12/2022 23:59:00

Extension de l'agent: Extensions en plage '150-151

Extension de l'agent	Entrant		Sortant		Total		Temps de conversation total
	Répondu	Non répondu	Répondu	Non répondu	Répondu	Non répondu	
150 Poste Fixe 04 91 25 55 46	8528	4320	1042	262	9570	4582	16.02:49:24
150 Super secret	201	74	11	0	212	74	10:01:15
151 Coordination Ukraine	1870	775	1413	1332	3283	2107	7.23:21:35
Total:	10599	5169	2466	1594	13065	6763	24j 12h 12m 14s

POLE SOCIAL

L'association est organisée en pôles, donnant ainsi une place essentielle aux enjeux d'expertise opérationnelle et leur mise en œuvre. Le Pôle social a pour mission **l'accueil, l'hébergement, et l'accompagnement social des personnes isolées ou des familles**. Les travailleurs sociaux, maîtres et maîtresses de maison et veilleurs de nuit, mettent tout en œuvre pour répondre au mieux aux attentes et aux besoins des usagers, pour permettre une insertion réussie et durable.

Le pôle social est composé **de sept établissements, deux dispositifs d'accompagnement et un service logistique**.

ANNEE 2022	PUBLIC	NB DE PLACES	NB HEBERGES SUR L'ANNEE	DUREE MOYENNE DE SEJOUR EN JOURS	NB LOGEMENTS	NB DE LOGEMENT EN DIFFUS	NB ETP
CHRS URGENCE+	Familles	35	57	479	11	0	6.5
HOTEL DE LA FAMILLE CHRS	Familles	20	15	619	5	1	5
HOTEL DE LA FAMILLE CD	Familles	20	21		5	0	
CHRS SHAS	Prs isolés	40	73	309	28	0	11
		12	93				
CHRS LOGEMENT INSERTION	Familles	54	57	841	5	6	2.4
CHRS UNITE FAMILLE	Familles	45	66	902	7	2	3.8
CHRS LA DIGUE CAP FAMILLE	Familles	46	69	376	15	0	5.3
PENSION DE FAMILLE	Familles	21	21	2252	12	0	1.7
TOTAL		293	472	825	88	9	35.7
RSA	Familles / Prs seule	1050	1321				11
ASELL	Familles / Prs seule	300	146				1.3
TOTAL ETP							48

CHRS URGENCE+

L'Urgence + a été créée en décembre 2012, en tant que structure d'hébergement d'urgence, pour des familles **orientées par le 115**, dans le cadre d'un appel à projet des services de l'Etat pour la période hivernale 2012/2013. La durée de l'hébergement est de 30 jours, renouvelable par accord du SIAO Urgence 115.

PRESENTATION

Au-delà de la mise à l'abri, il s'agit de pouvoir proposer aux familles qui sollicitent le SIAO Urgence 115, d'une part **une solution alternative au dispositif hôtelier et d'autre part, d'amorcer un étayage dans la prise en charge socio-éducative**. Parmi les différentes prestations proposées par l'équipe, les familles peuvent bénéficier de différents soutiens, en fonction de leurs besoins et de leurs situations :

- accompagnement et soutien à la parentalité,
- aide alimentaire,
- accompagnement à la vie sociale et culturelle,
- accès aux soins et à la santé,
- accompagnement socio-administratif : accès aux droits, démarches administratives,
- accompagnement dans tous les actes de la vie quotidienne.

Toutes les familles hébergées se voient désigner **un référent social** qui l'accompagnera tout au long du parcours au sein du CHRS U+. Il s'appuie sur un projet personnalisé co-construit avec la personne. C'est une démarche dynamique ayant pour objectif d'adapter l'accompagnement proposé aux attentes et aux besoins des personnes.

L'ANNEE 2022

L'année 2022 a été rythmée par le **développement des actions collectives** au sein du CHRS aussi bien en interne, qu'orientées vers la découverte de l'extérieur. L'intervention collective fait partie intégrante de l'accompagnement socio-éducatif global et il permet de sortir du cadre « figé » de la prise en charge, de ne pas isoler les personnes dans un accompagnement uniquement individualisé mais bien de fédérer et de mobiliser les usagers.

Nous pouvons constater sur 2022, **une diminution importante des sorties vers le logement autonome** (6% contre 35% en 2021). En effet, les propositions de logements sont rares à tous les niveaux (SIAO, DALO et divers contingents). De plus, les familles prises en charge dans le cadre de l'urgence ne sont jamais prioritaires, notamment dans le cadre des propositions SIAO, qui fonctionne selon un critère d'ancienneté. Ceci représente un frein considérable à la sortie des familles.

Aussi, nous avons dû réaliser des travaux de rénovation à la suite de dégâts des eaux. Tous les travaux ont été mis en place pour améliorer non seulement la sécurité et le fonctionnement du bâtiment, mais aussi la qualité d'accueil des familles.

ACTIVITE 2022

Nombre de places	Journées réalisées	Taux d'occupation
35	10536	82%

Le taux d'occupation s'explique par la réalisation des travaux au sein de la structure. En effet, l'achèvement des travaux devait donner lieu à la fermeture de deux logements pendant la réalisation des travaux.

Nombre de familles hébergées	Nombre de familles entrées	Nombre de familles sorties
17	11	6

Séjour inférieur à 8 jours	Séjour entre 8 jours et 6 mois	Séjours supérieurs à 6 mois
0	2	4

Cumul des durées de séjour en jours par ménage	Cumul des durées de séjour en mois	Durée moyenne de séjour En jours
8250	13	393

Couples avec enfants	Familles monoparentales	Groupe familial
10	7	0

Nombre de personnes hébergées	- 3 ans	3-17 ans	18-24 ans	25-59 ans	60 et +
57	11	15	5	25	1

Sortie logement public	ALT	Changement de département	Fin PEC Structure	Inconnue
1	1	1	2	1

PERSPECTIVES 2023

- **Renforcer et articuler l'accompagnement social** vers et dans le logement et proposer des approches pluridisciplinaires et coordonnées
- **Développer le réseau de partenaire** : Rechercher parmi les ressources du territoire des acteurs qui peuvent contribuer à répondre aux besoins des usagers
- **Lancement du projet d'établissement** : formalisation et mise à jour des outils qualités, du livret d'accueil et la réécriture du projet d'établissement
- **Poursuivre et développer les actions collectives** : en complémentarité de l'accompagnement individualisé, la mise en place d'actions collectives fait partie intégrante de l'action engagée par l'équipe du CHRS.

Hôtel De la Famille

CHRS / MECS

L'Hôtel de la Famille (HDF) est un CHRS d'urgence pour des familles en rupture d'hébergement, créé en 1994. L'établissement bénéficie d'un double agrément, **Conseil Départemental** (20 places) et **Etat** (20 places). Les orientations sont effectuées par le SIAO urgence 115 et le Conseil Départemental.

PRESENTATION

Le CHRS/MECS a pour mission d'accompagner les familles accueillies vers l'autonomie tout en prenant en compte les personnes dans toute leur dimension, avec pour objectif l'orientation des ménages vers une solution adaptée. Parmi les différentes prestations proposées par l'équipe, les familles peuvent bénéficier de différents soutiens, en fonction de leurs besoins et de leurs situations :

- accompagnement et soutien à la parentalité,
- aide alimentaire,
- accompagnement à la vie sociale et culturelle,
- accès aux soins et à la santé
- accompagnement socio-administratif : accès aux droits, démarches administratives,
- accompagnement dans tous les actes de la vie quotidienne.

Toutes les familles hébergées se voient désigner **un référent social** qui l'accompagnera tout au long du parcours au sein de l'hôtel de la Famille. Il s'appuie sur un projet personnalisé co-construit avec la personne. C'est une démarche dynamique ayant pour objectif d'adapter l'accompagnement proposé aux attentes et aux besoins.

L'ANNEE 2022

L'année 2022 a été marquée par d'important travaux de rénovation et de réhabilitation. En effet, suite aux nombreux dégâts liés à la vétusté du bâtiment, un travail important de collaboration et de coopération a été mis en place avec le bailleur social (HMP.) Tous les travaux ont été mis en place pour améliorer non seulement la sécurité et le fonctionnement du bâtiment, mais aussi la qualité d'accueil des familles. Les travaux ont commencé en mai 2022 et **la rénovation de 7 appartements a été achevée.**

Ces événements n'ont pas été sans conséquence, tant au niveau des désagréments occasionnés pour les familles que pour les équipes. De plus, ils ont eu un impact significatif sur le fonctionnement de la structure, en termes de taux d'occupation.

ACTIVITE 2022

➤ PLACES CHRS

Nombre de places	Journées réalisées	Taux d'occupation
20	4191	57 %

Le taux d'occupation s'explique par la réalisation des travaux au sein de la structure. En effet, pour permettre l'achèvement des travaux, nous avons dû fermer un logement pendant la réalisation des travaux.

Nombre de familles hébergées	Nombre de familles entrées	Nombre de familles sorties
4	1	0

Séjour inférieur à 8 jours	Séjour entre 8 jours et 6 mois	Séjours supérieurs à 6 mois
0	0	0

Cumul des durées de séjour pour les ménages sortis en jours	Cumul des durées de séjour pour les ménages sortis en mois	Durée moyenne de séjour pour les ménages sortis
0	0	0

Couples avec enfants	Familles monoparentales	Groupe familial
1	3	0

Nombre de personnes hébergées	- 3 ans	3-17 ans	18-24 ans	25-59 ans
15	1	9	0	5

Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Nombre d'enfants
1	4	10

Sortie logement	Retour famille	Sortie CHRS	Sortie sans solution
0	0	0	0

➤ PLACES MECS

Nombre de places	Journées réalisées	Taux d'occupation
20	6338	87 %

Nombre de familles hébergées	Nombre de familles entrées	Nombre de familles sorties
5	1	0

Séjour inférieur à 8 jours	Séjour entre 8 jours et 6 mois	Séjours supérieurs à 6 mois
0	0	0

Cumul des durées de séjour pour les ménages sortis en jours	Cumul des durées de séjour pour les ménages sortis en mois	Durée moyenne de séjour pour les ménages sortis
0	0	0

Couples avec enfants	Familles monoparentales	Groupe familial
3	2	0

Nombre de personnes hébergées	- 3 ans	3-17 ans	18-24 ans	25-59 ans
21	5	7	3	6

Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Nombre d'enfants
3	5	13

Sortie logement	Retour famille	Sortie CHRS	Sortie sans solution
0	0	0	0

PERSPECTIVES 2023

- **Renforcer et articuler l'accompagnement social** vers et dans le logement et proposer des approches pluridisciplinaires et coordonnées
- **Développer le réseau de partenaire** : Rechercher parmi les ressources du territoire des acteurs qui peuvent contribuer à répondre aux besoins des usagers
- **Lancement du projet d'établissement** : formalisation et mise à jour des outils qualités, du livret d'accueil et la réécriture du projet d'établissement.
- **Finalisation des travaux de rénovation** : Nous poursuivons la rénovation des appartements sur le premier semestre 2023
- **Développer les actions collectives** : Mise en place d'un groupe de parole pour les femmes. La mise en place de ce groupe vise à libérer la parole, de poser des mots sur les maux, de se libérer, d'échanger, de nouer des relations, d'avancer mais aussi de rompre l'isolement.

« Service d'Hébergement et d'Accompagnement à la Stabilisation » SHAS

Le **Service d'Hébergement et d'Accompagnement à la Stabilisation** est agréé par les services de l'Etat (DDCS) **depuis novembre 2003**. Le SHAS accueille des personnes isolées, femmes ou hommes. Après une quinzaine d'années dans le XV^e arrondissement, il est aujourd'hui installé dans le XIII^e arrondissement de Marseille, facilement accessible par le métro et le bus. L'établissement compte **40 places d'insertion orienté par le SIAO 13** et **12 places d'urgence orienté par le SIAO urgence 115**. Le SHAS est composé de 34 appartements (14 doubles et 10 simples) avec kitchenette et salle de bain par appartement, d'une salle commune et d'un espace cuisine pour les activités.

PRESENTATION

Le CHRS a pour **mission d'assurer l'hébergement, l'accueil**, notamment dans les situations d'urgence, **le soutien, l'accompagnement social, l'adaptation à la vie active, l'insertion sociale et professionnelle des personnes**. Parmi les différentes prestations proposées par l'équipe éducative, les hébergés peuvent bénéficier de différents soutiens, en fonction de leurs besoins et de leurs situations :

- aide alimentaire,
- accompagnement à la vie sociale et culturelle,
- accès aux soins et à la santé
- recherche de logement
- projet d'insertion professionnelle
- accompagnement socio-administratif : accès aux droits, démarches administratives,
- accompagnement dans tous les actes de la vie quotidienne.

L'équipe de professionnels est composée d'un chef de service, de deux travailleurs sociaux diplômés, de quatre maîtres de maison, d'une apprentie éducatrice spécialisée, de deux veilleurs de nuit et d'un agent technique. Chaque semaine, un infirmier est présent sur le site. Il propose aux personnes un accompagnement lié aux soins, à la santé et aux addictions. L'un des atouts de l'accompagnement au sein de SHAS en plus de la pluridisciplinarité de l'équipe **est la présence de professionnels 24h /24h**, cette présence vient rassurer les résidents.

❖ **Accompagnement**

Le SHAS propose un accompagnement global assuré par la désignation **d'un référent** (travailleur social) **et d'un co-référent** (Maître de maison) qui seront les interlocuteurs privilégiés des personnes accueillies et des partenaires extérieurs pendant toute la durée de l'accompagnement. Il s'appuie sur **un projet personnalisé co-construit avec la personne**. C'est une démarche dynamique ayant pour objectif d'adapter l'accompagnement proposé aux attentes et aux besoins. Un service de banque alimentaire est à disposition deux fois par semaine pour les usagers sans ressource. En complémentarité de l'accompagnement individualisé, **des actions collectives sont menées** par l'équipe du SHAS. Les temps collectifs permettent de créer une dynamique de groupe et de favoriser la socialisation des personnes isolées qui ont connu la précarité voire l'errance.

❖ L'hébergement d'insertion

Le SHAS accueille toute **personne majeure homme ou femme, en situation régulière sur le territoire**, connaissant des difficultés économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion, ayant besoin d'un accompagnement social. Les personnes sont accueillies et prises en charge au titre de l'aide sociale de l'État. Ils bénéficient d'un **accompagnement social pendant une durée de 6 mois**, renouvelables en fonction des besoins et du projet d'insertion.

❖ L'hébergement d'urgence U12

L'hébergement d'urgence accueille **exclusivement des femmes seules** en situation de rupture d'hébergement, pour une période **de 15 jours renouvelable** en application du principe de continuité de l'hébergement.

L'ANNEE 2022

L'année 2022 a été marquée par **d'important travaux de rénovation des studios** (les salles de douches, cuisines, pièces à vivre, peinture...). Tous les travaux ont été mis en place pour améliorer non seulement la sécurité et le fonctionnement du bâtiment, mais aussi la qualité d'accueil des hébergés.

Dans le cadre du projet du SHAS autour de la santé, plus particulièrement sur les questions liées aux addictions, le SHAS s'est engagé dans le **programme FRRAP** qui propose de former les équipes à la Réduction Des Risques (RDR) liées à la consommation de l'alcool et du tabac. Nous mettons régulièrement en place des actions et des animations à destination des personnes accompagnées, avec l'intervention de partenaires. Notre démarche vise à créer pour nos résidents un environnement propice à la prise en compte de sa santé avec pour fil conducteur le « soin de soi », avec pour objectif de les rendre acteurs, leur donner le pouvoir d'agir.

ACTIVITE 2022

➤ Places d'insertion

Nombre de places	Journées réalisées	Taux d'occupation
40	13746	94%
Nombre personnes ménages	Nombre de ménages entrées	Nombre ménages sorties
73	26	21
Séjour inférieur à 8 jours	Séjour entre 8 jours et 6 mois	Séjours supérieurs à 6 mois
1	9	10
Cumul des durées de séjour en jours par ménage	Cumul des durées de séjour en mois	Durée moyenne de séjour en mois
12280	315	20

Nombre d'hommes	Nombre de femmes	18-24 ans	25-59 ans	+ 60 ans
35	38	3	47	9
Sortie logement privé	Sortie Résidence / Maison relais / ALT	Logement ordinaire social	Retour famille/Ami	Sortie sans solution
7	3	18	1	8

➤ Places d'urgence

Nombre de places	Journées réalisées	Taux d'occupation
12	4690	101%

Nombre de personnes hébergés	Nombre de ménages entrées	Nombre de ménages sorties
101	49	51

Séjour inférieur à 8 jours	Séjour entre 8 jours et 6 mois	Séjours supérieurs à 6 mois
13	29	13

Cumul des durées de séjour en jours par ménages sortants	Cumul des durées de séjour en mois	Durée moyenne de séjour des ménages sortants en mois
3735	108	4

Nombre d'hommes	Nombre de femmes	18-24 ans	25-59 ans	+ 60 ans
0	93	17	69	7

Sortie logement privé	Sortie Résidence / Maison relais / ALT/ CHRS	Logement social	Retour famille/Ami	Sortie sans solution
2	18	9	4	42

PERSPECTIVES 2023

- **Renforcer et articuler l'accompagnement social** vers et dans le logement et proposer des approches pluridisciplinaires et coordonnées
- **Développer le réseau de partenaire** : rechercher parmi les ressources du territoire des acteurs qui peuvent contribuer à répondre aux besoins des usagers
- **Lancement du projet d'établissement** : formalisation et mise à jour des outils qualités, du livret d'accueil et la réécriture du projet d'établissement.
- **Extension des places d'hébergement d'urgence**
- **Poursuivre et développer les actions collectives** : jardin partagé, aménagement d'une salle d'activité, atelier cuisine...

CHRS « LOGEMENT INSERTION »

Le CHRS logement insertion, propose **54 places d'hébergement, orientées par le SIAO 13**. Il est organisé en 12 logements. Ces logements sont situés pour 6 d'entre eux aux lilas dans le 13ème arrondissement à proximité des locaux du siège, le restant se situe en centre-ville, dans le quartier du Panier, ainsi que dans le 13ème et 14ème arrondissement de Marseille. Le CHRS a pour particularité **d'accueillir des grandes familles** puisque l'offre d'hébergement propose des appartements de type 3, 4 et 5.

PRESENTATION

Le CHRS a pour mission **d'accompagner les familles accueillies vers l'autonomie** tout en prenant en compte les personnes dans toute leur dimension, avec pour objectif l'orientation des ménages vers un logement autonome. L'accompagnement doit permettre de lever tous les freins pour accéder à un logement autonome et de s'y maintenir. Parmi les différentes prestations proposées par l'équipe, les familles peuvent bénéficier de différents soutiens, en fonction de leurs besoins et de leurs situations :

- accompagnement et soutien à la parentalité,
- accompagnement à la vie sociale et culturelle,
- accès aux soins et à la santé
- accompagnement socio-administratif : accès aux droits, démarches administratives,
- accompagner vers l'autonomie en prenant en compte la personne dans toutes ses dimensions,
- soutenir la gestion dans la vie quotidienne.

Toutes les familles hébergées se voient désigner **un référent social** qui l'accompagnera tout au long du parcours au sein de l'établissement. Il s'appuie sur un projet personnalisé co-construit avec la personne. C'est une démarche dynamique ayant pour objectif d'adapter l'accompagnement proposé aux attentes et aux besoins.

Les familles sont accompagnées par **une équipe pluridisciplinaire** composée d'une assistante de service social, d'une éducatrice spécialisée et d'une éducatrice de jeunes enfants à mi-temps. Elles sont prises en charge pour une durée de 6 mois renouvelable. Les renouvellements font l'objet d'une évaluation de la situation à l'aide du projet personnalisé. Ce dernier est transmis au financeur : la DDETS.

L'ANNEE 2022

L'année 2022 a été marquée par **l'entrée de cinq nouvelles familles**. L'intégralité des nouvelles familles étaient prises en charge en hôtel via le SIAO Urgence 115. **De nombreux événements indésirables ont été recensés** en 2022. Il s'agit d'actes de malveillance et de détérioration volontaire au sein de l'établissement. En effet, la localisation de certains lieux d'hébergement n'offre pas des conditions d'hébergement optimales en termes de tranquillité et de sécurité. Nous devons donc réfléchir dans les années à venir, à prospecter de nouveaux lieux d'hébergement.

ACTIVITE 2022

Nombre de places	Journées réalisées	Taux d'occupation
54	18255	93 %

Nous avons dû nous séparer d'un logement dont l'état ne permettait plus l'accueil dans de bonnes conditions de sécurité.

Nombre de familles hébergées	Nombre de familles entrées	Nombre de familles sorties
11	5	1

Séjour inférieur à 8 jours	Séjour entre 8 jours et 6 mois	Séjours supérieurs à 6 mois
0	0	11

Cumul des durées de séjour pour les ménages sortis en jours	Cumul des durées de séjour pour les ménages sortis en mois	Durée moyenne de séjour pour les ménages sortis
242	7	242

Couples avec enfants	Familles monoparentales	Groupe familial
5	5	1

Nombre de personnes hébergées	- 3 ans	3-17 ans	18-24 ans	25-59 ans	+de 60 ans
57	2	34	3	16	2

Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Nombre d'enfants
6	13	38

Sortie logement	Retour famille	Sortie CHRS	Sans solution
0	0	1	0

A ce jour, les démarches instruites pour faire valoir le droit au logement opposable (DALO) constituent la seule porte de sortie du CHRS. **Les prises en charge s'avèrent donc être particulièrement longues.** De plus, nous sommes face à des situations administratives souvent complexes pour lesquelles nous devons trouver d'autres partenaires et interlocuteurs. Les commissions partenariales au sein de l'instance SIAO devraient de nouveau s'organiser en 2023. Nous nous attacherons à être présents et actifs lors de ces commissions qui peuvent être source de piste de réflexions et de solutions.

PERSPECTIVES 2023

- **Développer le réseau de partenaire** : rechercher parmi les ressources du territoire des acteurs qui peuvent contribuer à répondre aux besoins des usagers
- **Recherche d'appartement en diffus**
- **Renforcer et articuler l'accompagnement social** vers et dans le logement et proposer des approches pluridisciplinaires et coordonnées
- **Lancement du projet d'établissement** : formalisation et mise à jour des outils qualité, du livret d'accueil et la réécriture du projet d'établissement.
- **Harmonisation des pratiques entre LI/UF**

LE CHRS « UNITE FAMILLES »

Le CHRS « Unité Familles » met à disposition du SIAO des bouches du Rhône 45 places d'hébergement. Il est organisé en 10 logements. Ces logements sont situés dans le 13 et 14^{ème} arrondissement de Marseille. La majorité des appartements sont localisés dans le quartier des Lilas (13^{ème} arrondissement). Le CHRS a pour particularité d'accueillir des grandes familles puisque l'offre d'hébergement propose des appartements de type 3, 4 et 5.

PRESENTATION

Le CHRS a pour mission d'accompagner les familles accueillies vers l'autonomie tout en prenant en compte les personnes dans toute leur dimension, avec pour objectif l'orientation des ménages vers un logement autonome. L'accompagnement doit permettre de lever tous les freins pour accéder à un logement autonome et de s'y maintenir. Parmi les différentes prestations proposées par l'équipe, les familles peuvent bénéficier de différents soutiens, en fonction de leurs besoins et de leurs situations :

- accompagnement et soutien à la parentalité,
- accompagnement à la vie sociale et culturelle,
- accès aux soins et à la santé
- accompagnement socio-administratif : accès aux droits, démarches administratives,
- accompagner vers l'autonomie en prenant en compte la personne dans toutes ses dimensions,
- soutenir la gestion dans la vie quotidienne.

Toutes les familles hébergées se voient désigner un référent social qui l'accompagnera tout au long du parcours au sein de l'établissement. Il s'appuie sur un projet personnalisé co-construit avec la personne. C'est une démarche dynamique ayant pour objectif d'adapter l'accompagnement proposé aux attentes et aux besoins.

Les familles sont accompagnées par une équipe pluridisciplinaire composée de deux maitres de maison, d'une conseillère en économie sociale et familiale et d'une éducatrice spécialisée à mi-temps. Les Familles sont prises en charge pour une durée de 6 mois renouvelable. Les renouvellements font l'objet d'une évaluation de la situation à l'aide du projet personnalisé. Ce dernier est transmis au financeur : la DDETS. L'accompagnement social permet dans un premier temps d'accueillir, d'inscrire la famille dans un nouvel environnement, de tisser une relation de confiance puis il vise à lever les freins afin d'accéder à un logement et d'acquérir une autonomie suffisante pour s'y maintenir. Des visites à domicile sont ainsi organisées par l'équipe afin de travailler les axes du quotidien.

ANNEE 2022

Quatre nouvelles familles ont été accueillies en 2022, l'intégralité de ces familles étaient précédemment prises en charge en hôtel par le SIAO Urgence 115. Quatre familles ont accédé à un logement autonome dans le parc public dans le cadre du DALO. Une famille a quitté le département afin de rejoindre son cercle familial.

De nombreux événements indésirables ont été recensés en 2022. Il s'agit d'actes de malveillance et de détérioration volontaire au sein de l'établissement. En effet, la localisation de certains lieux d'hébergement n'offre pas des conditions d'hébergement optimales en termes de tranquillité et de sécurité. Fin 2022, une famille en diffus a dû être réorientée sur le CHRS Logement insertion compte tenu d'un problème au sein d'un hébergement mettant en péril leur sécurité. Nous devons donc réfléchir dans les années à venir, à prospecter de nouveaux lieux d'hébergement.

ACTIVITE 2022

Nombre de places	Journées réalisées	Taux d'occupation
45	13596	83 %

Nous avons dû nous séparer d'un logement dont l'état ne permettait plus l'accueil dans de bonnes conditions de sécurité.

Nombre de familles hébergées	Nombre de familles entrées	Nombre de familles sorties
13	4	5

Séjour inférieur à 8 jours	Séjour entre 8 jours et 6 mois	Séjours supérieurs à 6 mois
0	4	9

Cumul des durées de séjour pour les ménages sortis en jours	Cumul des durées de séjour pour les ménages sortis en mois	Durée moyenne de séjour pour les ménages sortis
4573	196	143

Nombre de personnes hébergées	- 3 ans	3-17 ans	18-24 ans	25-59 ans	+de 60 ans
66	4	35	6	21	0

Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Nombre d'enfants
9	12	45

Sortie logement	Retour famille	Sortie CHRS	Sans solution
4	1	0	0

PERSPECTIVES 2023

- **Développer le réseau de partenaire** : Rechercher parmi les ressources du territoire des acteurs qui peuvent contribuer à répondre aux besoins des usagers
- **Recherche d'appartement en diffus**
- **Renforcer et articuler l'accompagnement social** vers et dans le logement et proposer des approches pluridisciplinaires et coordonnées
- **Lancement du projet d'établissement**
- **Harmonisation des pratiques** entre LI/UF

CHRS LA DIGUE « CAP FAMILLE »

La Digue est née d'une **coopération unique entre la ville de Marseille et l'Etat le 02/02/2021.**

Le centre d'hébergement d'urgence occupe des locaux mis à disposition par la Mairie situés au 5 bd Saint Jean dans le 10^{ème} arrondissement. L'Etat finance **46 places**, ce qui représente l'accueil de **15 familles** orientées uniquement par le SIAO Urgence 115 de manière inconditionnelle. Des familles monoparentales et couples peuvent ainsi être prises en charge pour une durée de 30 jours renouvelables après appréciation du 115.

PRESENTATION

Les missions principales de l'établissement sont **la mise à l'abri et la réponse aux besoins de première nécessité.** Ainsi, les produits d'hygiène pour adultes et enfants, sont mis à disposition par l'établissement aux personnes sans ressources.

La digue a pour mission d'accompagner les familles accueillies vers l'autonomie tout en prenant en compte les personnes dans toute leur dimension, avec pour objectif l'orientation des ménages vers un logement autonome. L'accompagnement doit permettre de lever tous les freins pour accéder à un logement autonome et de s'y maintenir. Parmi les différentes prestations proposées par l'équipe, les familles peuvent bénéficier de différents soutiens, en fonction de leurs besoins et de leurs situations :

- accompagnement et soutien à la parentalité,
- accompagnement à la vie sociale et culturelle,
- accès aux soins et à la santé
- accompagnement socio-administratif : accès aux droits, démarches administratives,
- accompagner vers l'autonomie en prenant en compte la personne dans toutes ses dimensions,
- soutenir la gestion dans la vie quotidienne.

Toutes les familles hébergées se voient désigner **un référent social** qui l'accompagnera tout au long du parcours au sein de la digue. Il s'appuie sur un projet personnalisé co-construit avec la personne. C'est une démarche dynamique ayant pour objectif d'adapter l'accompagnement proposé aux attentes et aux besoins.

L'équipe est composée d'une **assistante de service sociale, et de quatre maitres de maison** permettant une présence de l'équipe **7 jours sur 7 de 7h à 1H du matin.** En 2022, une stagiaire 3ème année assistante de service social a intégré l'équipe. L'accompagnement social proposé par la digue, permet d'abord aux familles de faire valoir leurs : droit à la santé, droit à la scolarité des enfants, droit au séjour, droit aux prestations. Compte tenu de la durée de la prise en charge, l'équipe propose un accompagnement dans sa globalité à travers le projet personnalisé.

Les familles sont accueillies dans des chambres privatives toutes équipées de sanitaires. Les repas sont pris en commun dans un espace dédié. Les déjeuners et diners sont livrés chauds par le **chantier d'insertion de l'Armée du Salut**. Le petit déjeuner est proposé par l'établissement. Deux fois par semaine, l'**association « coursiers solidaires »** livre aux familles accueillies des fruits et légumes invendus sur le marché. Ces denrées permettent aux familles de cuisiner et de compléter l'offre apportée. Des repas partagés sont organisés deux fois par semaine par l'établissement, les familles se chargent de leurs préparations.

ANNEE 2022

La Digue accueille de nombreux enfants, pour cela, nous avons mobilisé le **centre social de la Capelette** afin que les enfants puissent fréquenter régulièrement le centre de loisirs durant les vacances et les mercredis. Sur l'établissement, des temps de lectures, jeux, loisirs créatifs, sorties et soutien scolaire sont proposés par les équipes. Un livret d'accueil enfant a été élaboré par l'équipe afin de poser des mots sur le parcours des familles, que vivent également les enfants.

L'assistante sociale ainsi que l'infirmier de l'association ont mené cette année un **projet autour de l'équilibre alimentaire** sur quatre séances. Afin de mener à bien ce projet, les professionnels ont été formés sur une période de trois jours par le Comité Départemental d'Education et de Promotion de la Santé (CDEPS).

ACTIVITE 2022

Nombre de places	Journées réalisées	Taux d'occupation
46	15940	95 %

Nombre de familles hébergées	Nombre de familles entrées	Nombre de familles sorties
21	6	8

Séjour inférieur à 8 jours	Séjour entre 8 jours et 6 mois	Séjours supérieurs à 6 mois
0	6	15

Cumul des durées de séjour pour les ménages sortis en jours	Cumul des durées de séjour pour les ménages sortis en mois	Durée moyenne de séjour pour les ménages sortis
2331	93	291

Couples avec enfants	Familles monoparentales	Groupe familial
4	17	0

Nombre de personnes hébergées	- 3 ans	3-17 ans	18-24 ans	25-59 ans	+de 60 ans
69	13	29	5	22	0

Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Nombre d'enfants
5	20	44

Sortie logement	Retour famille	Sortie CHRS	Sortie résidence sociale
4	0	0	0

Quatre familles ont accédé à un logement autonome en 2022. L'accompagnement a permis d'accompagner ces familles dans leur accès au droit de séjour, pour ensuite prétendre à des ressources.

Sortie CHU durée de PEC supérieur	Etablissement relevant de l'asile	Réorientation établissement d'urgence	Exclusion avec mise à l'abri hôtelière
0	0	1	3

Nous avons dû solliciter le SIAO Urgence 115 afin de mettre à l'abri trois familles. En effet, le vivre ensemble sur des moments collectifs est compliqué et génère trop de situations conflictuelles et parfois de la violence.

PERSPECTIVES 2023

- **Développer le réseau de partenaire** : Rechercher parmi les ressources du territoire des acteurs qui peuvent contribuer à répondre aux besoins des usagers
- **Mise en place du projet autour de la santé** : Un partenariat a été établi avec l'Association pour le Développement de l'Innovation et de l'Ingénierie Sociale (ADII) sous forme d'atelier collectif.
- **Renforcer et articuler l'accompagnement social** vers et dans le logement et proposer des approches pluridisciplinaires et coordonnées
- **Poursuivre et développer les actions collectives** : En complémentarité de l'accompagnement individualisé, la mise en place d'actions collectives fait partie intégrante de l'action engagée par l'équipe du CHRS
- **Projet d'aménagement des espaces extérieurs**

Pension de familles - Sainte Victorine

La Pension de familles a **été créée en 2003**, suite à un appel à projet formulé par les services de l'Etat dans le cadre de la circulaire du 10 Décembre 2002. La Pension de familles Sainte Victorine est une structure intégrée au quartier urbain et populaire de la Belle de Mai.

La Pension de familles présente un type d'habitat alternatif qui doit permettre une **réadaptation à la vie sociale dans un environnement bienveillant et convivial**, pour des publics rencontrant des difficultés à accéder au logement ordinaire, dans la perspective de leur faire retrouver tous les aspects de la citoyenneté. L'équipe est composée d'une maitresse de maison et d'une assistante sociale

PRESENTATION

La pension de familles est une structure de petite taille, **composée de 12 logements privatifs** pour offrir un espace de vie chaleureux. Ces logements sont autonomes et permettent aux résidents de renouer progressivement avec l'usage d'un logement privatif. En dehors de leur logement, les résidents ont accès à des **espaces collectifs pour permettre la tenue d'activités collectives**. La structure **permet aux résidents de se construire progressivement et de retrouver une vie sociale**. Ceci afin de mettre en avant leurs compétences et de co-construire leurs projets individuels autour de la santé, l'insertion professionnelle, le logement... Le temps y est avant tout destiné à se retrouver dans un lieu accueillant et convivial où sont valorisés les compétences et le savoir-faire de chacun. Ce fonctionnement offre la possibilité pour certains de trouver un mieux-être et d'évoluer à travers différentes activités.

Il s'agit de :

- ✓ **Proposer aux personnes un logement stable** adapté à leurs problématiques sociales, psychologiques et physiques.
- ✓ **Favoriser l'intégration des résidents** dans leur environnement et sur le territoire, notamment à partir de liens axés sur la convivialité, le culturel.
- ✓ **Soutenir et accompagner les résidents dans leur quotidien** et dans l'installation à la Maison relais

La Pension de famille accueille :

- ✓ Des hommes seuls (3).
- ✓ Des femmes seules (5).
- ✓ Des familles monoparentales (4).

Les résidents présentent les caractéristiques suivantes :

- ✓ Niveau de ressources suffisant pour acquitter une redevance
- ✓ En situation d'isolement ou d'exclusion sociale
- ✓ En difficulté pour accéder à un logement ordinaire ou s'y maintenir
- ✓ Mixité et diversité des parcours afin d'enrichir la vie sociale au sein de la structure

Les résidents présentent les capacités suivantes :

- ✓ Participer et contribuer à une vie collective
- ✓ Cohabiter avec des ménages présentant des problématiques diverses
- ✓ Évoluer en autonomie dans les actes de la vie quotidienne ou accepter de se faire aider
- ✓ Adhérer au projet social de la pension de familles et à ses modalités de fonctionnement.

ANNEE 2022

L'année 2022 a été marquée par d'important travaux de rénovation et d'embellissement des logements privés et des parties communes (salles de bain privées, espaces communs, cages d'escalier...). Les travaux ont été mis en place pour améliorer non seulement la sécurité et le fonctionnement du bâtiment, mais aussi la qualité d'accueil des personnes.

ACTIVITE 2022

Nombre de places	Journées réalisées	Taux d'occupation
21	7460	97,3%

Nombre de ménages hébergés	Nombre de ménages entrés	Nombre de ménages sortis
12	1	0

Séjour inférieur à 8 jours	Séjour entre 8 jours et 6 mois	Séjours supérieurs à 6 mois
0	0	0

Personnes seules	Familles monoparentales	Groupe familial
8	4	0

Nombre de personnes hébergées	-3 ans	3-17 ans	18-24 ans	25-59 ans	+ 60 ans
21	1	7	1	9	3

PERSPECTIVES 2023

- **Développer le réseau de partenaire** : Rechercher parmi les ressources du territoire des acteurs qui peuvent contribuer à répondre aux besoins des usagers
- **Renforcer et articuler l'accompagnement social** vers et dans le logement et proposer des approches pluridisciplinaires et coordonnées
- **Poursuivre et développer les actions collectives** : En complémentarité de l'accompagnement individualisé, la mise en place d'actions collectives fait partie intégrante de l'action engagée par l'équipe
- **Projet d'aménagement** de l'espace collectif
- **Mise à jour des outils qualités** avec la mise à jour du livret d'accueil et des outils de contractualisation.

LIEU D'ACCUEIL

RSA

Dans le cadre de la convention signée avec le Conseil Départemental des Bouches du Rhône : « *Mission d'accompagnement, d'orientation et d'accueil des bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation de contractualisation* », SARA LOGISOL s'engage à contractualiser et à assurer le suivi de **1022 à 1095 foyers** domiciliés ou résidant sur **le 2^e et le 3^e arrondissements de Marseille**. Le **RSA est une prestation qui a pour objectif de favoriser le retour à l'emploi** par la valorisation de l'activité professionnelle. Il est aussi un droit à **l'accompagnement social et professionnel** pour tous les allocataires et leur famille, destiné à accroître leurs perspectives d'insertion.

Depuis 2020, dans le cadre du **plan pauvreté**, une convention annuelle a été signée pour un poste supplémentaire de travailleur social, sur une mission identique et idem pour le territoire, avec une file active de **140 à 150 foyers suivis**. Cette convention définit et guide la mise en œuvre du service. La convention plan pauvreté a pris fin le 30 novembre 2022.

Le lieu d'accueil RSA propose un accompagnement social qui a pour objectif **de lever les freins** qui rendent temporairement difficile l'insertion professionnelle, à aider les personnes dans leur parcours d'insertion, à établir avec elles une relation d'écoute, de soutien et de conseil dans une relation d'engagements réciproques. Il mise sur les compétences des personnes à développer, leurs capacité d'initiative et de choix et leur capacité à bâtir un projet. Cet accompagnement social **s'appuie sur le « faire ensemble » et sur l'adhésion** de l'intéressé.

Parmi les différentes prestations proposées par l'équipe des travailleurs sociaux, les personnes peuvent bénéficier de différents soutiens, en fonction de leurs besoins et de leurs situations :

- accompagnement budgétaire,
- accès au logement
- accès à l'emploi
- accès aux soins et à la santé
- aides aux démarches administratives

ANNEE 2022

L'année 2022 a été rythmée par le développement du réseau de partenaires sur le territoire pour permettre un accompagnement dans sa globalité. Aujourd'hui, de très nombreux partenaires internes et externes, peuvent être mobilisés tout au long du parcours des personnes. Malgré un **important mouvement du personnel** au cours l'année, l'équipe du lieu d'accueil RSA s'est mobilisée pour assurer ces missions d'accompagnement social auprès des personnes.

ACTIVITE 2022

- ✓ **11 salariés** (2 agents d'accueil, 8 travailleurs sociaux, 1 chef de service)
- ✓ **1321 foyers ont bénéficié d'un accompagnement RSA**
- ✓ La File active dans le cadre du Plan Pauvreté: **166 personnes**
- ✓ **174 nouvelles personnes** sont entrées en accompagnement

- ✓ **3034 Contrats d'Engagement Réciproques** ont été réalisés
- ✓ **37 personnes ont bénéficié d'une domiciliation** qui a permis aux personnes domiciliées, de disposer d'une adresse et donc la possibilité de réactiver leurs droits (526 courriers)
- ✓ **3260 entretiens** ont été réalisés
- ✓ Augmentation de la présence d'allocataires de 1 an à 2 ans d'ancienneté
- ✓ Baisse des allocataires avec une ancienneté de plus de 5 ans
- ✓ **Augmentation du nombre d'entretiens** et du nombre de demandes d'aides : Mesures AMASE, Aides alimentaires, Aides Energie, Aides liées au FSL...

LA TYPOLOGIE DU PUBLIC :

- ✓ La part des femmes accompagnées dans le dispositif reste majoritaire :
 - ❖ Femmes **752** personnes (56,93 %)
 - ❖ Hommes **569** personnes (43,07 %)
- ✓ **La moyenne d'âge** des personnes accompagnées est **de 50 ans- 59 ans (50 %)**
- ✓ 85 % des personnes ont une CMU + une complémentaire
- ✓ Personnes mariées : 381 personnes soit 29,20 %
- ✓ Personnes célibataires : 390 personnes soit 29,89 %
- ✓ 412 personnes sont sorties du dispositif d'accompagnement.

Les principaux motifs de sortie sont :

- ❖ 84 personnes : emploi (CDI, CDD, Création d'entreprise, Intérim...)
- ❖ 25 personnes ont intégré un dispositif d'Accompagnement à l'emploi (DAIE, PLIE...)
- ❖ 23 personnes : radiation du RSA
- ❖ 27 personnes : retraite

PERSPECTIVES 2023

- **Renforcer le travail avec le réseau de partenaire** : Rechercher parmi les ressources du territoire des acteurs qui peuvent contribuer à répondre aux besoins des usagers.
- **Développer les actions collectives** : En complémentarité de l'accompagnement individualisé, la mise en place d'actions collectives fait partie intégrante de l'action engagée par l'équipe.
- **Renforcer l'attractivité des métiers** pour stabiliser l'équipe.

ACCOMPAGNEMENT SOCIO-EDUCATIF LIE AU LOGEMENT

ASELL

L'ASELL est un accompagnement social individuel destiné à apporter aux ménages **une aide pour l'accès et, ou le maintien dans un logement adapté et décent**. Dans le cadre de la convention signée avec le Conseil Départemental des Bouches du Rhône, SARA LOGISOL s'engage à contractualiser et à assurer le suivi de **300 mesures généralistes et 72 mesures renforcées**. La mesure d'accompagnement a une **durée de 6 mois à 1 an**. Elle s'adresse à tous publics qui souhaitent être accompagnés, mais aussi plus spécifiquement à des ménages en situation d'expulsion domiciliaire et à des publics en recherche de logement pérenne.

Le travailleur social en charge du suivi ASELL accompagne le ménage pour :

- ❖ élaborer son projet logement,
- ❖ favoriser son maintien dans le logement,
- ❖ prévenir l'expulsion domiciliaire,
- ❖ réaliser ses recherches de logement,
- ❖ faciliter l'accès aux droits,
- ❖ mettre en place une aide à la gestion budgétaire.

Le travailleur social intervient selon les modalités suivantes :

- ❖ **La visite à domicile** : ces visites sont régulières tout au long du suivi et permettent d'appréhender le milieu de vie des ménages.
- ❖ **L'entretien individuel** : Ils sont réalisés dans les bureaux de l'association
- ❖ **L'accompagnement physique dans les démarches** : pour soutenir les ménages lors de la réalisation de démarches parfois complexes.

Les travailleurs sociaux ont accompagné :

- ❖ **16 ménages** dans le cadre des mesures ASELL généralistes,
- ❖ **7 ménages** dans le cadre des mesures ASELL renforcés

Evolution des problématiques du public accompagné

Nous avons pour l'année 2022 constaté l'impact des différentes crises (sanitaire et économique) sur les ménages. En effet, ces crises successives ont eu pour conséquences la **paupérisation et l'augmentation des fragilités psychiques des ménages** ainsi que de leur isolement. Cette période particulière a provoqué de la lassitude et de la démotivation chez les personnes notamment au niveau des démarches administratives à effectuer.

Une **augmentation des problématiques de surendettement** a également été constaté. Cela peut s'expliquer par des pertes d'emplois, mais aussi, par l'augmentation des coûts quotidiens (énergie, eau, nourriture...) qui ont eu un impact sur les ménages à faibles revenus.

Aussi nous pouvons dire que la typologie de ménages accompagnés à évoluer. Malgré les conditions d'emplois, les ménages sont endettés en raison de factures d'eau ou d'électricité élevées.

Évolution des besoins du public accompagné et décalages éventuels avec la situation territoriale actuelle

Le service ASELL, répondant aux besoins et aux demandes des familles accompagnées, est souvent appelé à agir au-delà de son cadre d'intervention. Les personnes se retrouvent souvent démunies face à des démarches administratives qui ne sont pas seulement liées à l'accès ou au maintien dans le logement, mais nécessaires dans leur parcours d'insertion.

Face à l'urgence des situations ou à l'absence de partenaires pouvant répondre à ces besoins, les professionnels de l'ASELL se mobilisent pour apporter un accompagnement dans sa globalité. De plus, ils sont très souvent sollicités dans l'urgence. Ce phénomène d'urgence est d'autant plus dommageable sur les ASELL renforcée. Celles-ci doivent être sollicitées au début de la procédure d'expulsion (1^{ère} assignation) et non au moment du commandement de quitter les lieux avec intervention des forces de police.

Evolution des modes et des moyens d'intervention

- Ecart et incompréhension des bailleurs sociaux : critères d'accès au logement durcis
- Prévention des expulsions : difficile à mettre en place.
- Accompagnement plus important à l'extérieur

Evolution du partenariat

Les travailleurs sociaux qui exercent dans le cadre des mesures ASELL sont continuellement en recherche de nouveaux partenaires afin de répondre aux besoins des ménages. Du point de vue du logement, les difficultés d'accès aux logements sociaux nous obligent à trouver des partenaires privés (agences immobilières, bailleurs privés...).

Difficultés structurelles et conjoncturelles

Notre association fait face à une conjoncture peu attractive, à la suite de la crise de la COVID- 19. Les pouvoirs publics ont mis en place un certain nombre de mesures telles que le Ségur pour la revalorisation des salaires. Toutefois, ces mesures ne s'appliquent pas aux travailleurs sociaux de l'ASELL, ce qui rend les emplois moins attrayants. Nous rencontrons des difficultés importantes pour recruter du personnel. Deux postes sont vacants depuis plusieurs mois.

PERSPECTIVES 2023

- **Renforcer et articuler l'accompagnement social** vers et dans le logement et proposer des approches pluridisciplinaires et coordonnées
- **Renforcer le réseau de partenaire** : Rechercher parmi les ressources du territoire des acteurs qui peuvent contribuer à répondre aux besoins des usagers
- **Renforcer l'attractivité des métiers** pour stabiliser l'équipe
- **Renforcer la formation des professionnelles** : Participation aux formations sur la prévention des expulsions.

MECS HOPE – MNA

Préambule

Le contexte 2022 –

L'exercice 2022 est le premier exercice en année pleine pour la MECS HOPE après l'ouverture intervenue en 2021.

Avant de donner lecture à travers des éléments quantitatifs et qualitatifs de l'activité réalisée, il convient de s'attarder sur les grandes caractéristiques du contexte dans lequel nous évoluons.

a) Un secteur d'activité en tension :

- Les MECS sont aujourd'hui confrontées à de grandes tensions que nous pouvons résumer ainsi :
 - o Manque d'attractivité pour les jeunes professionnels lié notamment à une dégradation du pouvoir d'achat au regard des grilles conventionnelles, conjuguée à des contraintes horaires et de rythme de travail de moins en moins acceptées par les professionnels.
 - o Une pénurie massive de professionnels formés aux métiers du social.

b) Un environnement spécifique :

- De manière plus ciblée, la MECS HOPE est confrontée également à un environnement spécifique :
 - o Partage des locaux avec deux autres associations qui complexifie la gestion du bâti, de l'entretien, de la sécurité.
 - o Installation prochaine à une centaine de mètres de l'UHU
 - o Absence d'espace extérieur pour les résidents

Les indicateurs d'activité

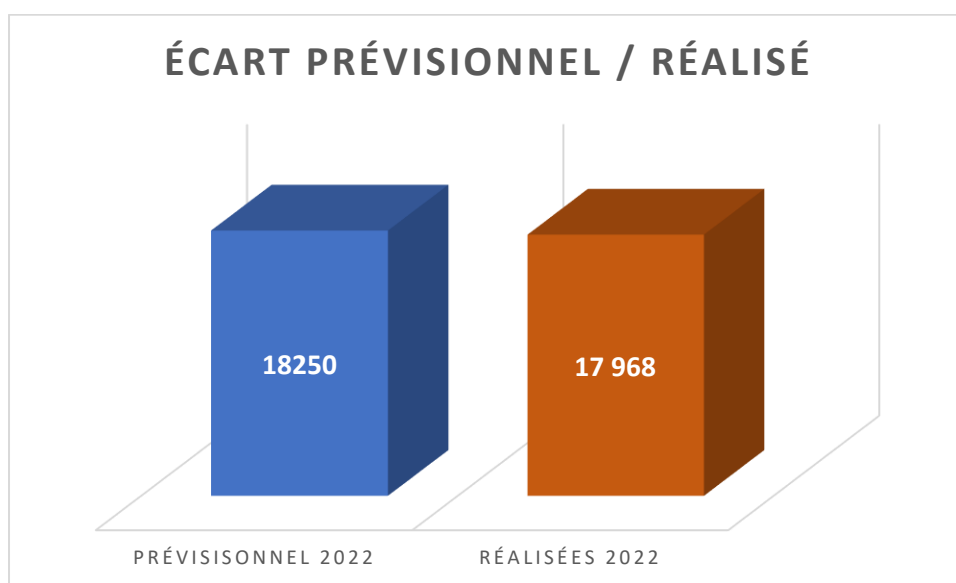
Indicateurs relatifs à l'occupation

1. Taux d'occupation

Notre activité 2022 se situe à 98,45%, soit 17 968 journées réalisées. Nous réalisons sur 2022 notre première année pleine.

2. Journées réalisées

Le nombre de journées prévisionnelles autorisées prévoyait une activité à 100% d'occupation. Il n'est pas envisageable de réaliser ce taux d'occupation sauf à faire régulièrement de la suractivité. Le nombre de journées non réalisées par rapport au prévisionnel s'élève à 282.



Nous avons eu une période durant l'été 2022 durant laquelle nous n'avons quasiment pas eu de dossier de candidature permettant d'envisager des entrées.

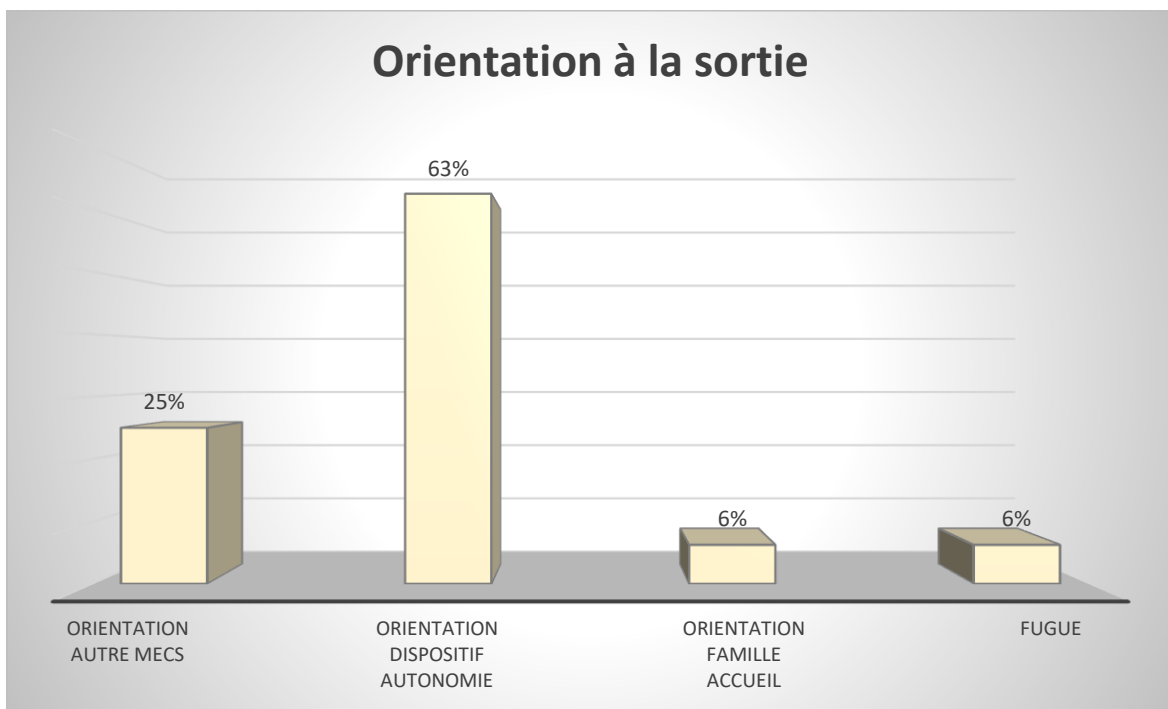
3. Nombre de sortie en 2022 :

Nous avons eu 16 sorties durant l'année 2022 et 15 entrées.

4. Orientation à la sortie :

Les orientations réalisées sont majoritairement vers des dispositifs accueillant des jeunes majeurs en autonomie permettant ainsi la continuité du parcours vers la sortie du dispositif de protection de l'enfance.

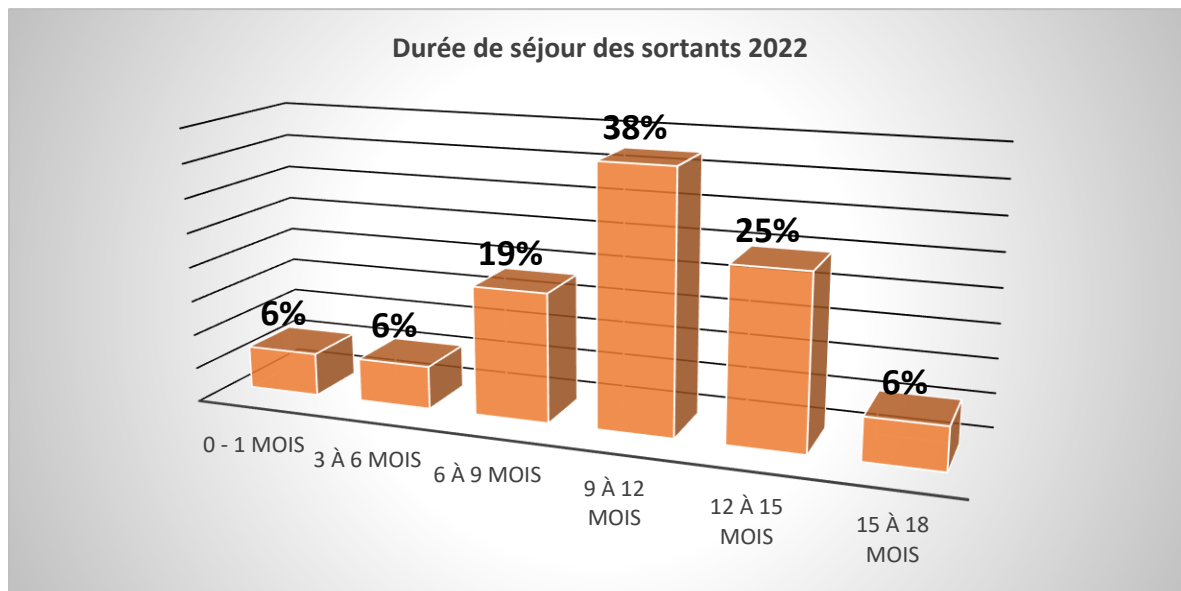
- Un résident a bénéficié d'un accueil permanent en famille d'accueil (bénévole).
- Nous avons procédé à 4 réorientations dans des MECS au regard des situations des résidents :
 - Deux éloignements de Marseille pour des jeunes confrontés à des actes de délinquance ou de possibles représailles de personnes extérieures.
 - Une réorientation en raison de comportements inadaptés envers du personnel. Nous avons été amenés pour ce résident à mettre en place un hébergement hôtelier le temps de trouver une ré-réorientation, tout en continuant l'accompagnement sous forme de rendez-vous ciblés, d'accompagnement sur des démarches, de visite à l'hôtel et d'appels téléphoniques.
 - Une réorientation souhaitée par le résident et validée après un travail préparatoire avec le service ASE.



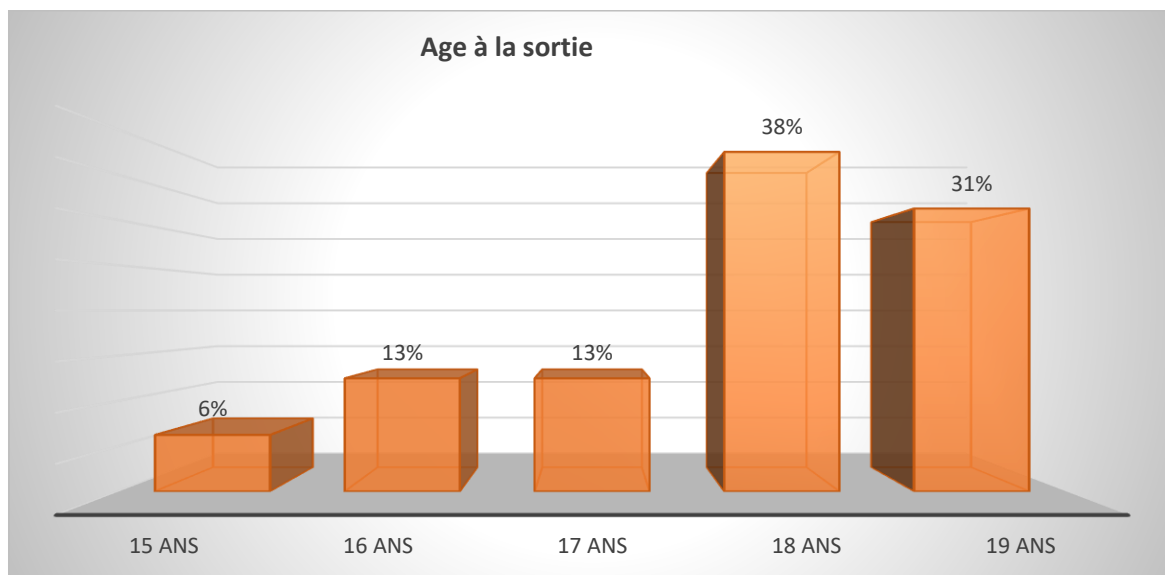
- Nous avons eu une sortie « sans solution » d'un jeune, qui dès son entrée à la MECS, est parti en fugue et n'est jamais revenu. Il n'est resté dans les effectifs que 12 jours.

5. Durée de séjour des jeunes sortis

Parmi les 16 jeunes sortis en 2022, 5 ont une durée de séjour supérieure à 1 an ; pour 9 d'entre eux, la durée de séjour se situe entre 6 et 12 mois.



Les résidents sortis en 2022 ont majoritairement entre 18 et 19 ans (69% des sortants)



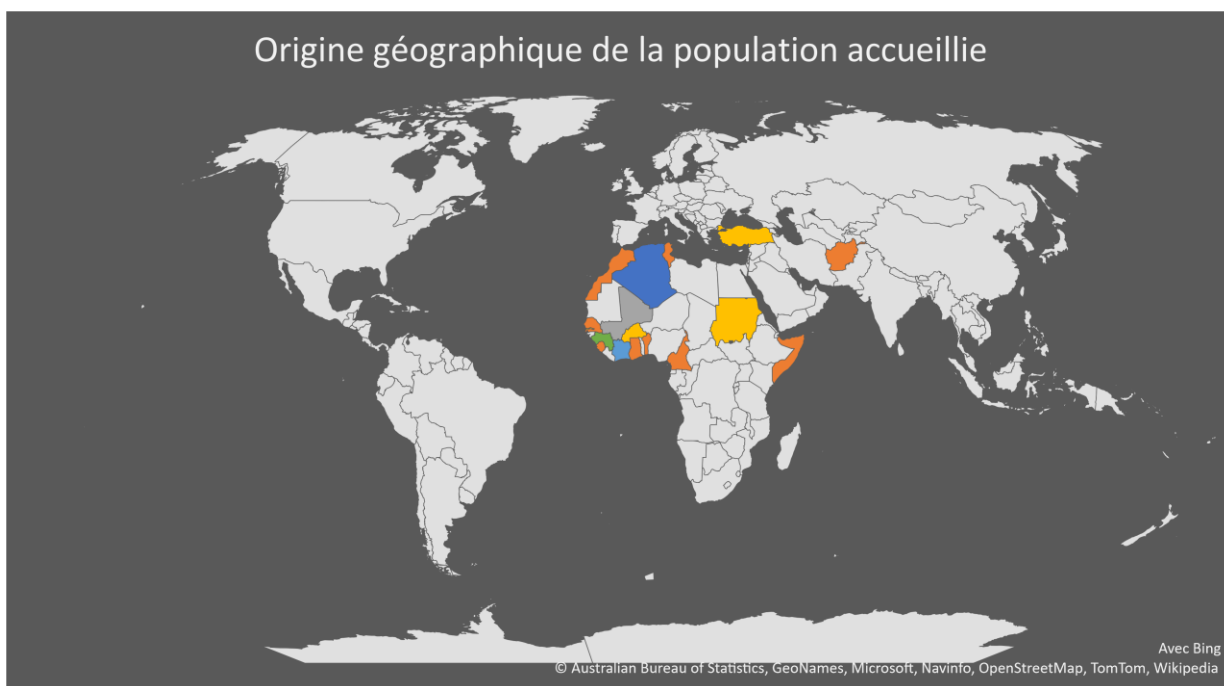
Les sorties de la MECS s'organisent dans une logique de parcours vers une plus grande autonomie. Nous accompagnons durant le temps de présence à la MECS les résidents sur l'acquisition, le développement et la confortation de connaissance (du nouvel environnement dans lequel ils arrivent, du territoire...), capacités sociales pouvant aller du vivre ensemble (connaître et respecter les règles du vivre ensemble,) à la capacité à faire des choix éclairés (en termes de projet professionnel, de gestion de son budget...).

Il s'agit de préparer au mieux l'après MECS HOPE qui, pour beaucoup d'entre eux, se traduira par un accueil dans un service jeune en autonomie où la présence des adultes sera moins importante, où la participation financière du jeune sera plus largement sollicitée, où l'hébergement ne sera plus collectif mais individuel.

Indicateurs relatifs à la population :

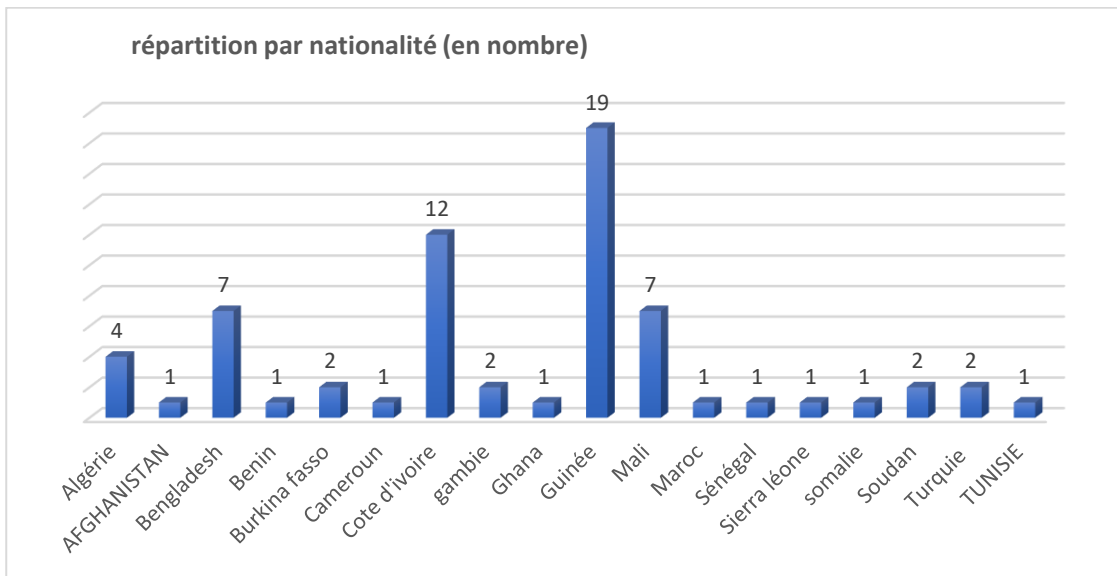
1) Pays de provenance

Nous avons accompagné sur l'année 2022 des résidents issus de 18 nationalités différentes.



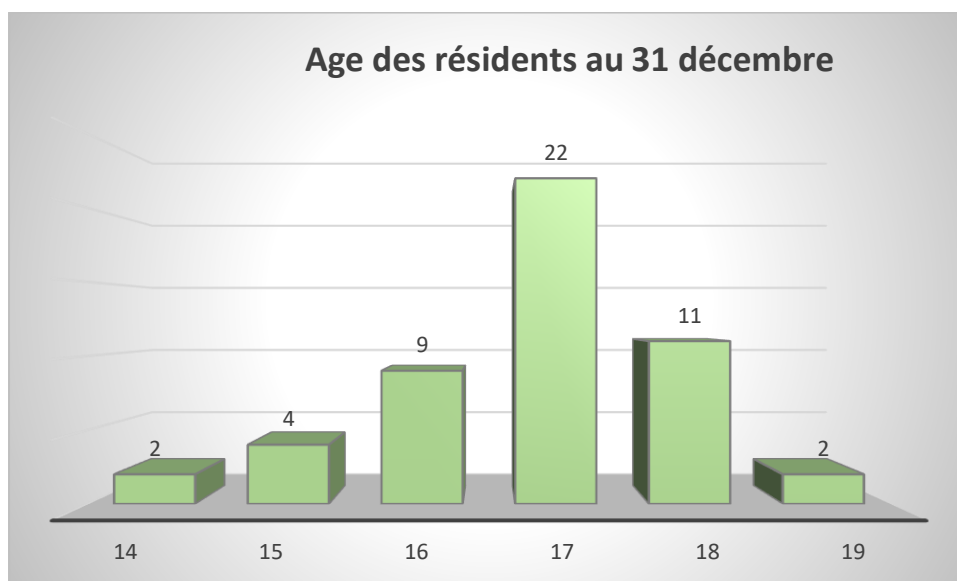
Les nationalités les plus représentées dans l'effectif 2022 sont :

- Les guinéen (29%)
- Les Ivoiriens (18%)
- Les Bangladais et les Maliens (11% chacun)



2) Age des résidents au 31 décembre 2022

Au 31 décembre 2022, 70% de l'effectif se situe dans la tranche d'âge des 17/19 ans. Pour ces résidents l'accompagnement s'oriente donc sur la préparation à la sortie qui sera effective dès le premier semestre 2023 pour un certain nombre.



Les indicateurs de santé¹ :

¹ Contribution de l'infirmière de la MECS

La prise en compte de la santé dans le cadre de notre accompagnement est essentielle et vise à :

- Permettre aux résidents d'accéder aux soins dont ils ont besoin,
- Permettre aux résidents d'acquérir l'autonomie nécessaire pour faire valoir leur accès aux soins dans leur vie future.

L'ensemble de l'équipe éducative participe à l'accompagnement au soin.

Toutefois, la coordination des soins est réalisée en lien avec l'infirmière de l'établissement. Par ailleurs, pour mieux prendre en compte la dimension psychique, nous avons une permanence assurée par une psychologue extérieure à l'établissement.

1- Les soins

Sur l'année 2022, nous avons pu identifier les éléments suivants concernant le soin des résidents.

- 3 hospitalisations / Interventions chirurgicales ont eu lieu durant l'année pour les raisons suivantes :
 - Ostéotomie de valgisation genou droit avec greffe cartilage (Hôpital Sainte Marguerite)
 - Fracture équivalente Bimalléolaire de cheville
 - Extractions 4 dents de sagesse (Hôpital Européen)
- 2 interventions en ambulatoire pour des fibroscopies réalisées sous anesthésie générale.

2- Les problématiques de santé

Les problématiques de santé rencontrées par les résidents sont :

- Troubles viraux
- Troubles ostéoarticulaires
- Troubles digestifs : Hémorroïdes, constipation, Helicobacter Pylori
- Troubles dentaires
- Dermatologiques : Acné, Mycoses, Herpès
- Soins de pédicure : Durillons, cors
- Troubles du sommeil / anxiété
- Troubles infectieux : Tuberculoses latentes, Découverte hépatites B

3- Orientations / Partenaires :

Au niveau des partenaires et prestataires de soins, nous travaillons avec plusieurs médecins généralistes et cabinets de santé et avec 2 cabinets dentaires.

Pour les problématiques psychologiques et d'addictologie, nous avons travaillé avec Addictions Méditerranée (2 orientations vers une psychologue pour des contextes de conduites addictives), le centre PUGET BIS (1 orientation vers le centre pour consultation avec une psychologue), les CMP (3 orientations CMP ST André / 1 orientation CMP Prado) , le centre OSIRIS (1 orientation Centre de consultation Osiris).

Nous avons également sollicité le planning familial en avril 2022 pour aborder la sexualité, les risques, les relations homme / femme.

Les délais d'ouverture des droits à la sécurité sociale ont été raccourcis sur l'année 2022, les jeunes ont souvent leurs droits ouverts lors de leur arrivée à la MECS, cela facilite l'accès aux soins, et évite de solliciter les Permanences d'Accès aux Soins des Hôpitaux.

4- La permanence psychologique 2022

Trente-huit journées d'interventions ont eu lieu sur l'année 2022 auprès des deux services de la MECS, recevant au total cinquante jeunes mineurs non accompagnés.

Quatre séances ont été annulées pour cause médicale.

Au total, 96 entretiens cliniques se sont déroulés au cours de cette année avec les jeunes accueillis, en langue française et anglaise.

Moins de 20% des rencontres demeurent des consultations ponctuelles.

A contrario, une quinzaine de jeunes a été reçu à plusieurs reprises, de deux à cinq fois.

Précisément, dix jeunes ont fait l'objet d'un suivi psychologique régulier, à raison d'un RDV bimensuel ou mensuel.

Parmi les cinquante jeunes accueillis sur l'établissement, environ 20% sont donc demandeurs d'un dispositif d'écoute clinique pérenne.

Les motifs récurrents de consultation sont les troubles du sommeil, des plaintes somatiques chroniques ou un comportement anxieux handicapant.

De manière plus marginale, des difficultés dans la vie quotidienne ou lors de leur apprentissage peuvent faire émerger chez eux une souffrance massive, une frustration ou une incompréhension. Ils se saisissent alors du dispositif thérapeutique ou de la permanence psychologique pour l'évoquer.

Le lien hebdomadaire avec l'infirmière est un élément indispensable dans la circulation des informations mais aussi dans le maintien de la visibilité de la permanence psychologique auprès des jeunes.

Une fois la rencontre établie et la confiance instaurée, le travail d'élaboration psychique se met en place si la relation thérapeutique répond aux besoins du jeune. Seuls les jeunes les plus évitants et ceux ayant des horaires plus atypiques échappent au dispositif.

Enfin, la barrière linguistique n'a pas été en 2022 un frein à la rencontre des jeunes. Toutefois, l'arrivée de jeunes non francophones en fin d'année a réactualisé le besoin d'interprétariat dans le cadre clinique au sein de la MECS.

Au regard de l'activité clinique réalisée en 2022, la permanence psychologique semble donc être une offre de soin répondant aux besoins des jeunes accueillis.

Les indicateurs RH

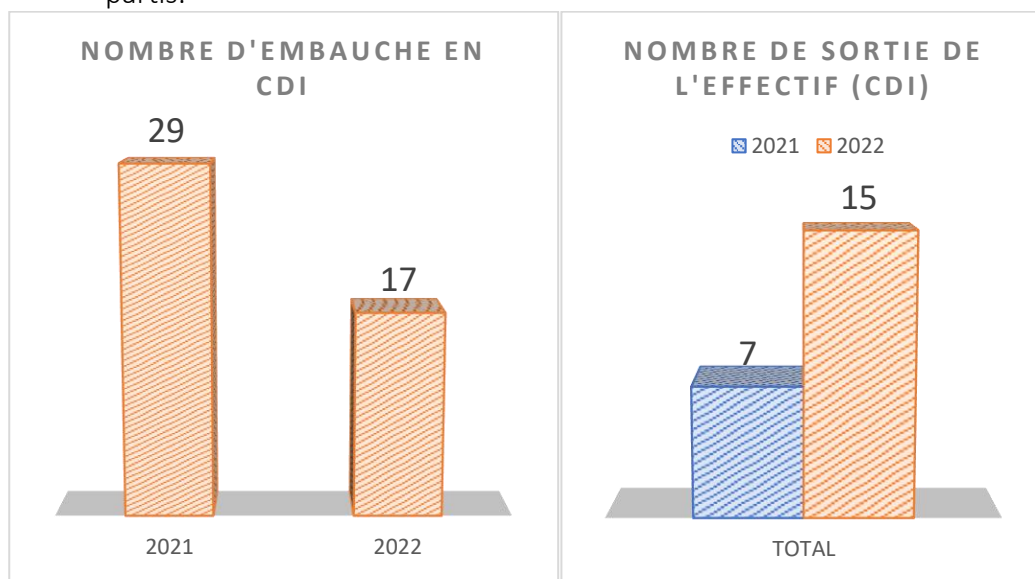
Dans notre précédent rapport d'activité (2021), nous évoquions les difficultés liées au recrutement et le turn-over auquel nous avons été confrontés.

L'année 2022 s'inscrit dans cette même ligne que nous pouvons **qualifier de mode dégradé et de changement de paradigme.**

Mouvements de l'effectif

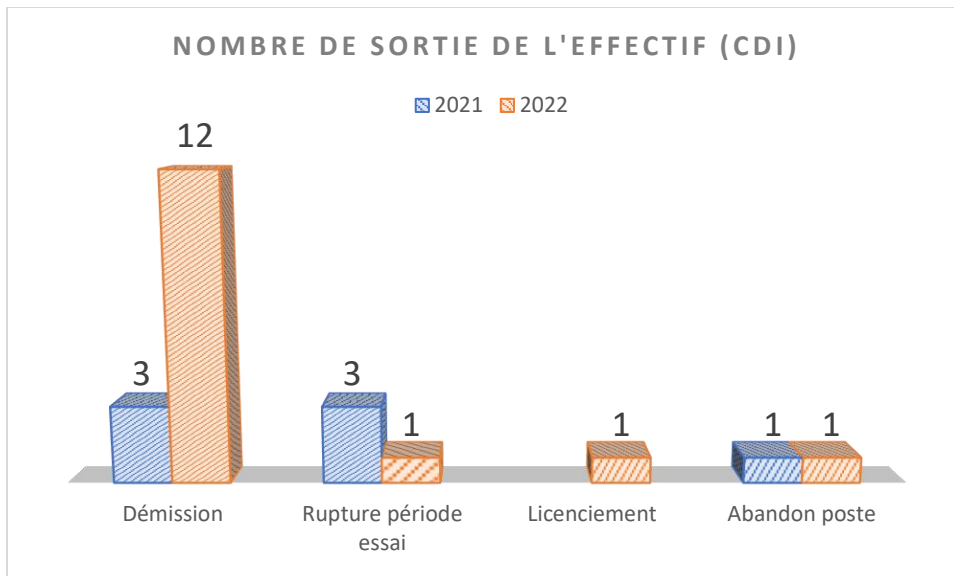
Les graphiques ci-dessous illustrent cette situation :

- La difficulté de recrutement : En 2021, nous avons pu recruter 29 personnels en CDI (toutes catégories confondues) pour un organigramme de 27 ETP mais avons enregistré 7 sorties. Ceci ne nous a donc pas permis de fonctionner avec l'organigramme établi.
- Concernant l'année 2022, 17 personnels ont été recrutés en CDI et 15 personnels sont partis.



Motifs des départs

Les mouvements de sortis en 2022 ont été majoritairement issus de démission. Toutefois, nous avons également eu des ruptures de période d'essai ainsi qu'un licenciement.



Concernant les démissions, les motifs de ceux-ci sont pour certains salariés liés aux conditions de rémunérations, aux contraintes de l'internat, à l'organisation familiale.

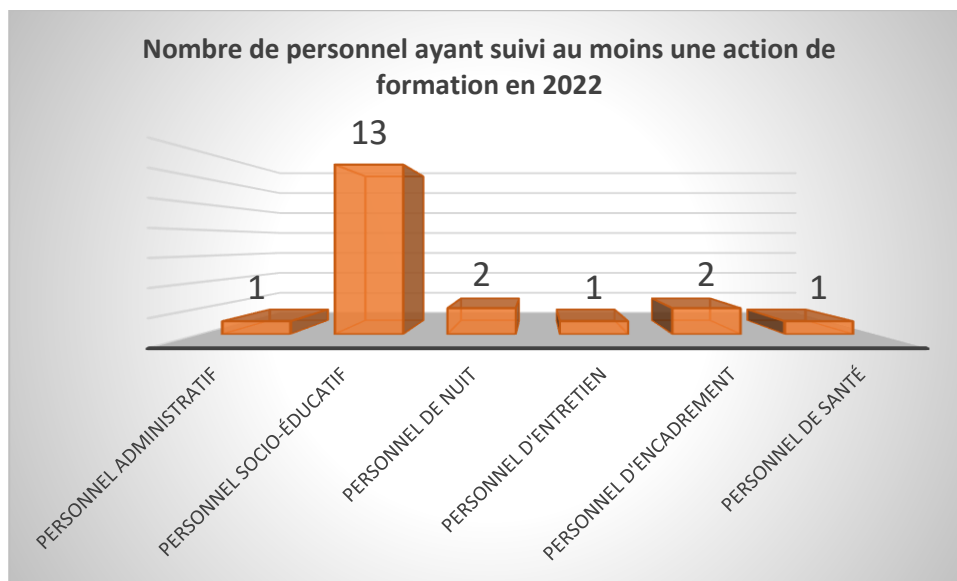
Cela étant, nous avons dû gérer également un dysfonctionnement d'équipe (coalition d'une partie de l'équipe, confusion entre l'intime, le privé et le professionnel...) qui a entraîné le licenciement d'une personne.

En termes d'analyse, nous pouvons identifier les difficultés suivantes :

- ❖ Des professionnels non formés aux métiers du social : cela entraîne une méconnaissance du cadre d'intervention (protection de l'enfance ...) et une absence de référencement de sa pratique à ce cadre.
- ❖ Des professionnels peu expérimentés dans leur rapport au travail : cela entraîne des présupposés négatifs concernant l'institution, la direction, les processus à s'approprier, avec un risque de fonctionnement individualiste.
- ❖ Des professionnels en manque de distanciation par rapport au public accompagné avec une confusion entre posture et positionnement professionnel et rôle de « sauveur » qui procure une forme de gratification narcissique. Le risque est alors d'ignorer que l'acte éducatif d'accompagnement vise aussi à permettre la confrontation à la réalité.
- ❖ Des professionnels qui ont développé un nouveau rapport au travail dans un contexte où changer d'employeur est devenu facile au regard de la pénurie de salariés.

Les actions de formation

Personnels ayant suivi au moins une action de formation en 2022



20 personnels ont bénéficié d'une formation sur l'année. Un certain nombre d'actions ont été axées sur la sécurité :

- Equipier de première intervention
- Sauveteur secouriste au travail
- Habilitation électrique
- Agent de sécurité incendie et assistance aux personnes (SSIAP 1)

Une formation collective pour une partie du personnel a été proposée autour du thème : Droits des MNA.

Nous avons prévu une formation sur le thème de « Traumatisme et Exil chez les MNA et jeunes majeurs », mais nous n'avons pu la réaliser en raison d'une difficulté d'organisation au niveau des dates.

Nous souhaitons utiliser la formation comme un levier pour travailler les points faibles (évoqués ci-dessus) afin de renforcer et développer les compétences collectives et individuelles des salariés.

Les indicateurs de participation des usagers

La participation des résidents reste un axe de progrès à développer.

En 2022, nous avons eu une réunion du groupe d'expression sur les thèmes suivant :

- Les repas
- Les pertes des clés
- La propreté des locaux
- La Wi-Fi
- Les salles de bain partagées

Un seul représentant des jeunes était présent à cette réunion.

D'autres formes d'expression collective sont mises en place : les réunions jeunes en présence des chefs de service. Nous devons réaliser le bilan de cette forme de participation et travailler sur une meilleure formalisation dans le cadre du projet d'établissement et dans une réflexion sur l'adaptation à notre réalité de fonctionnement et de celle des résidents.

La personnalisation de l'accompagnement

Nous avons travaillé en 2022 les projets d'accompagnement personnalisés. Les mouvements importants au sein de l'équipe nous amènent à constater une difficulté dans le respect des échéances, dans la systématisation du processus pour tout nouvel entrant, dans l'utilisation du logiciel NEMO (logiciel dossier de l'utilisateur) comme outil pivot de suivi.

Tous ces points sont à intégrer dans les axes de progrès pour l'année 2023 et suivantes.

Conclusion et perspectives :

En termes de bilan :

Nous retenons de cette année 2022 :

- Malgré le mode dégradé évoqué dans ce rapport, nous avons réalisé notre mission d'accompagnement des jeunes dans un parcours progressif vers une sortie de la MECS sécurisée. (1 seul jeune est sorti sans orientation).
- L'instabilité de l'équipe constitue un frein dans la mesure où les processus de travail, les pratiques professionnelles, les bénéfices des formations ne peuvent s'ancrer dans une continuité.

En termes d'enjeux :

- Au regard du contexte évoqué, nous imaginons une stratégie progressive pour **poser le projet de la MECS et forger un socle commun de travail.**

Pour ce faire, nous prenons appui sur plusieurs leviers :

- o Le projet d'établissement comme outil de travail
- o Le référentiel national de la qualité comme support de réflexion sur les pratiques
- o La formation comme levier de développement de compétences

En termes de plan d'action :

Objectif : *Créer une synergie de travail collective et construire un socle commun et partagé*

1- Actualiser le projet d'établissement

- o Premier niveau – Fin 2023 : Il s'agit d'opérer une première actualisation sur la base d'un travail coconstruit avec les professionnels et d'une évaluation du projet existant.
- o Enrichissement progressif 2023-2025 : Il s'agit d'enrichir le projet à partir des thématiques contenues dans le référentiel national de la qualité et de fiches actions complémentaires au projet :
 - Optimisation des processus existants (projets personnalisés, accompagnement à l'autonomie...),
 - Création des modalités d'une participation optimale des personnes accompagnées dans un climat serein.
 - Mise en place des processus manquants ou amélioration des processus défaillants.

Le comité de pilotage en charge de l'actualisation du projet et du suivi de sa mise en œuvre déterminera les axes prioritaires à travailler chaque année.

2- Accompagner et soutenir les professionnels dans le développement des compétences collectives et individuelles :

- o Il s'agit de penser l'établissement comme une organisation favorisant l'apprentissage, et l'acquisition des compétences requises pour travailler dans le champ du social et de la protection de l'enfance.
- o Nous souhaitons proposer des actions collectives en lien avec le public accueilli et notre secteur d'intervention (traumatisme et exil chez les MNA par exemple), mais aussi favoriser autant que de possible la formation dans les métiers du secteur.

SYNTHESE DES DONNEES CHIFFREES 2022 MECS HOPE

Nombre de places	Journées réalisées	Taux d'occupation
50		

Nombre de jeunes accueillis	Nombre de jeunes entrés	Nombre de jeunes sortis
66	15	16

Séjour inférieur à 8 jours	Séjour entre 8 jours et 6 mois	Séjours supérieurs à 6 mois
1	1	14

Cumul des durées de séjour en jours (jeunes sortis)	Cumul des durées de séjour en mois (jeunes sortis)	Durée moyenne de séjour En jours (jeunes sortis)

Nombre et âge des personnes hébergées au 31/12/2022	14 ans -15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	+ de 18 ans
	6	9	22	11	2